

# Le p'tit Voulxois



**Magazine Municipal**



**PORTRAIT**

Page 4

**DOSSIER: LA TARIFICATION INCITATIVE ,  
NOUVEL ENJEU POUR LES COLLECTIVITES**

Page 16

Novembre 2015 - N° 70

**Portrait**

**Page 4**

**Actualités Associations**

**Page 20**

**Vie municipale**

**Page 5**

**La vie des écoles**

**Page 28**

**Dossier**

**Page 16**

**Jeux**

**Page 29**



**Gendarmerie Lorrez-le-Bocage**

01 64 31 63 80

1 avenue du Bocage - 77710 Lorrez le Bocage

**Docteur Itsmail Hassane**

01 64 31 00 00

6 rue de l'Île 77940 Voulx

**Cabinet Médical de l'Orvanne**

01 64 31 90 00

8 rue de Montmachoux 77940 Voulx

**Cabinet Infirmiers Hodonou et Fournier**

01 64 31 01 61

6 rue Henri Durocher 77940 Voulx

**Cabinet Infirmier Lancoutin**

01 60 70 59 51

4 rue de Montmachoux 77940 Voulx

**Cabinet Infirmiers Pagan Valérie et Filleul Odile**

01 60 96 08 67

4 rue de Montmachoux 77940 Voulx

**Cabinet Kinésithérapie Baron Gaspard**

01 64 31 94 95

8 rue Grande 77940 Voulx

**Cabinet kinésithérapie Gilbert Vincent**

01 60 70 48 54

4 rue Grande 77940 Voulx

**Pharmacie de l'Orvanne**

01 64 31 91 28

35-37 Grande rue 77940 Voulx

9h00 - 12h15 / 14h30 - 19h30

Samedi (18h00)- Fermé Dimanche et Lundi

**Cabinet vétérinaire Agnès Demongeot**

01 64 31 46 15

2 rue Mathurin Béry 77710 Lorrez le Bocage

**DÉCHETTERIE DE VOULX**

Route de Saint-Ange

77940 Voulx

Tél. : 01 60 96 90 04

**HORAIRES D'HIVER**  
(DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS)

Lundi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Mardi : Fermé

Mercredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Dimanche : 9h à 12h

**HORAIRES D'ÉTÉ**  
(DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE)

Lundi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 13h30 à 19h

Samedi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Dimanche : 8h30 à 13h30

Fermeture les : 1er janvier,  
1er mai, 1er novembre,  
25 décembre,  
dimanche et lundi de Pâques.Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site  
internet du SIRMOTOM :  
<http://www.sirmotom.fr>**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

lundi 9h00 - 12h30

mardi 9h00 - 12h30

mercredi 9h00 - 12h30

jeudi 9h00 - 12h30

vendredi 9h00 - 12h30 et 16h00 - 18h00

samedi matin 9h00 - 12h30

7 - 9 rue Grande  
77 940 Voulx  
Tél. 01 64 31 91 41  
Fax. 01 64 31 04 64  
Site Internet: [www.voulx.fr](http://www.voulx.fr)**EDITION : MUNICIPALITE DE VOULX**

Responsable de publication : Nicolas Bolze

Rédacteurs : Gérard Allain - Valérie Hodonou - Pascale Begault - Sabine Dupré - Pascal Maillard - Brigitte Zygmunt - Sandrine Vauquelin - Thierry Boissières - Monique Delplanque - Aurélie Vasseur - François Chomicki - Michèle Daugeron - Sylvain Afonso - Mauricette Paupardin - Associations Vouloises - Valéry Tissot

Conception graphique : François Chomicki (Art Work / IFRA: 06 18 83 15 47) pour la création du logotype, du personnage «P'tit Voulois» et 1ère de couverture.

Crédit photos : Service Communication de Voulx - Sylvain Afonso - François Chomicki

Impression: **bezin haller**  
création impression



Chers Voulois, Chères Vouloises,

A quelques jours de la Conférence mondiale sur le climat, COP21, l'attention du monde entier est focalisée sur les problèmes environnementaux et plus particulièrement sur les mesures visant à limiter le réchauffement climatique. Vu de notre petit village, ce sujet peut nous paraître très lointain, pourtant ce sont des attentions de tous les jours qui permettront peut-être de freiner voire d'enrayer l'élévation lente des températures du globe. Depuis des années, nous avons appliqué les programmes gouvernementaux multiples visant à limiter notre consommation de carburants, à rationaliser notre consommation d'eau ... bref à tenter de préserver notre planète ! En vain ! D'autant plus que notre société de consommation produit de plus en plus de déchets ! A tel point que cela devient problématique ! La production annuelle de déchets ménagers par habitant atteint presque 600 kg ! Et d'assister à la construction d'usines de retraitement, des centres d'incinération, des déchetteries .... Pourtant, cela ne suffit pas ! Le traitement à prescrire à notre terre malade passera-t-il par une prise de conscience individuelle que la réduction des déchets passe par chacun de nous ? L'expérience de la tarification incitative semble être une de ces solutions à échelle individuelle. Les quelques tentatives de différentes collectivités semblent montrer la voie d'une responsabilisation des citoyens dans le cycle de traitement des déchets. C'est en tout cas dans cette direction que le SIRMOTOM a décidé de mener ses réflexions. Dans ce numéro du P'tit Voulois, vous trouverez donc un dossier sur les enjeux de la tarification incitative.

Avant de conclure mon édito, je tenais à rendre hommage à Mme Sainton qui fut notre maire de 1989 à 1995 mais également institutrice à l'école maternelle des Aulnes. La perte d'un être cher est un épisode douloureux dans la vie d'une famille, la disparition de Simone Sainton a été vécue comme tel par beaucoup car de nombreux Voulois furent ses petits élèves.

Bien à vous,

**Nicolas Bolze, maire de Voulox**



## VIE MUNICIPALE

Portrait

Hommage à Mme Sainton

Les travaux en cours

Incivilités: Ras le bol !

Nouveau règlement de la salle des fêtes

Les derniers évènements

Page 4

Page 5

Page 6

Page 8

Page 9

Page 10

à Page 15

## DOSSIER

La tarification incitative

Page 26

## Vie associative, culturelle et sportive

SOS Voulox

Club Arc en Ciel - Le 115

CAL - Chorale ensemble

La Renaissance Vouloise - Don du Sang

Les Lusitanos - Nouvel Horizon

Ad@ - TAO

Karaté

Page 20

Page 21

Page 22

Page 23

Page 24

Page 26

Page 27

## L'ACTUALITE DE LA CCBG

La vie des écoles de Voulox

Page 28

## DIVERS

Jeux

Page 28

Informations diverses

Page 31

Le portrait que nous consacrons à l'occasion de ce 70<sup>ième</sup> numéro du P'tit Voulois nous entraîne loin de la campagne du sud Seine et Marne puisqu'il nous débute dans l'Atlantique: l'île de Madère.



Située en zone subtropicale, l'île de Madère est distante d'environ 660 km de la côte africaine, 980 de Lisbonne, 400 de Gran Canaria (capitale des îles Canaries), et 880 de Santa Maria, île la plus proche des Açores.

## Le froid de l'hiver 76

Nous sommes donc bien loin du village de Voulx et de son climat tempéré c'est-à-dire froid en hiver et chaud en été. Pourtant, ce voyage de près de 2 000 km, une petite fille l'a fait au cours de l'hiver 1976, « *un des plus froids* » me dit-elle aujourd'hui avec un grand sourire. Cette petite fille d'alors, que tout le monde connaît à Voulx c'est Maria Vieira. Arrivée à 7 ans à Montereau pendant l'hiver 76 après que ses parents aient décidé de quitter une île alors assez pauvre et surtout le régime autoritaire salazariste. Maria vit alors cette nouvelle vie comme un cauchemar. Finis les magnifiques paysages depuis le village de son grand-père, fini le bruit des cascades, le parfum des fleurs, le bruissement des feuilles, l'éclat du printemps. La petite Maria n'en finira pas de verser « *toutes les larmes de son corps* ». Un an de pleurs qui peu à peu s'estomperont grâce à Marie-Claude, la directrice de l'école qui a vu arriver en classe de CP une petite fille ne sachant pas un mot de français. Soir après soir, Marie-Claude, en enseignante dévouée, va aider la petite Maria à traduire des phrases de portugais en français. A ce rythme, en quelques mois, Maria saura parfaitement lire et écrire le français.

## Arrivée à Voulx à 10 ans

C'est vers l'âge de 10 ans que Maria arrive à Voulx. Son papa, ouvrier à la SILEC de Montereau, travaillait durant ses congés à la laiterie de Diant. Au bout de quelques temps, il quittera la SILEC pour intégrer définitivement la laiterie. C'est ainsi que toute la famille arriva d'abord à Lichiot puis dans le centre-ville de Voulx. De ses jeunes années, Maria reconnaît bien volontiers que l'école ne lui apporte pas ses meilleurs souvenirs. Collégienne à Lorrez-le-Bocage dans les fameuses classes CPPN (classes

pré-professionnelles de niveau) puis en CAP au lycée Léo Lagrange, Maria qui se voyait décoratrice d'intérieur décrochera son CAP Couture. A 18 ans, jeune mariée, elle commence à travailler en multipliant les gardes d'enfants et les ménages chez les particuliers. Puis vint un intermède de 5 ans durant lesquels le jeune couple déménage en Seine-Saint-Denis à Montfermeil. Au milieu des années 90, notre jeune couple décide finalement de revenir à Voulx, une sorte de retour au « pays ». Et d'offrir une vie plus calme et tranquille aux enfants qui arrivent...

## Le début d'une grande aventure humaine

C'est en 2009 que la vie de Maria s'enrichit d'une nouvelle expérience. Un jour, Philippe Le Guillou conseiller municipal élu en 2008 lui lance l'idée de créer une association réunissant tous les originaires du Portugal



vivant à Voulx. Dans un premier temps incrédule, Maria réalise pourtant combien sont nombreux ses compatriotes au sein de notre village puis finalement se fait à l'idée de se lancer dans cette nouvelle aventure ! D'abord, constituer un bureau ! A elle de trouver 3 filles et à José Correia de trouver 3 garçons ! Echec pour José qui ne trouvera que des filles ! A la bonne heure ! Cependant pour Maria, point d'association sans un bon trésorier et c'est alors qu'elle fait la connaissance de Manuel Ribeiro qui bien évidemment accepte la mission ! L'aventure démarre donc à 6 : Carmita, Judith, Céline, José, Manuel et Maria ! L'association des Lusitanos de Voulx est née ! L'initiative est très vite bien accueillie à Voulx et bon nombre de commerçants vont donner un coup de main. Le premier dîner dansant restera pour Maria et toute l'équipe un succès mais également un échec ! Plus de 300 convives ont répondu à l'invitation et nos amis se sont vite vus débordés par le service à table, On ne les y reprendra plus ! Dès lors, ce sont les diners dansants, festival folklorique, fête de la Châtaine, bal des Œillets, braderie, bourse aux vêtements, ou autre salon de la

maquette ... etc qui s'enchaînent avec toujours le même succès auprès des habitants. Le meilleur souvenir de Maria ? Une fête de la saint Jean, il y a quelques années, avec pour invité un groupe folklorique portugais venu d'Angleterre, qui s'est achevée au petit matin ! La bonne ambiance et l'amitié étaient tellement palpables que la nuit fut blanche mais également chantée et dansée !

## Une association proche des Voulois

Comment les Lusitanos et Maria voient-ils l'avenir de leur association ? L'objectif de Maria et de ses amis n'est pas forcément de faire toujours plus grand, plus somptueux mais certainement de faire en sorte que le plus grand nombre aime à se retrouver lors de leurs manifestations. Preuve de leur succès, la Fête de la Châtaine 2015, le 14 novembre dernier, a été à peine communiquée par l'équipe de crainte d'être débordée par le flot des inscrits venus applaudir Nel Monteiro et Elena Correia, grandes vedettes au Portugal et au-delà. Le succès était encore une fois au rendez-vous. Pourquoi pas un forum artisanal qui verrait sur un même lieu toutes les richesses artisanales, culinaires et créatives du Portugal ? Un tel événement demande du temps et de la logistique, aussi, dit Maria: « *il ne faut pas s'effoler !* » Les Lusitanos et Maria rêvent de rencontres et d'amitiés qu'ils aimeraient voir se construire grâce à un autre de leurs projets: un bar, un espace de rencontre ouvert le week-end afin de permettre à tous de goûter cette douceur de vie dont les habitants de cette belle île de Madère ont le secret.

A l'issue de notre entretien, Maria m'a demandé de citer et remercier l'ensemble des bénévoles présents depuis le début de l'association mais également tous ceux qui permettent aux Lusitanos de Voulx de se faire connaître.

## Une belle équipe

Merci donc à Isabelle, Lucia, Ana Sofia, Olinda, Candida, Jean, Manuel C., Manuel G., Alvaro, Dinis. Sans oublier la nouvelle génération très active, Sandra, Pedro, Antony et Quentin.



## 11 NOVEMBRE

**D**e nombreux Voulxois, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés ce 11 novembre au monument aux morts afin d'honorer les Voulxois morts pour la France. Ainsi que le rappelait le secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, « le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Les combats s'intensifient dans nos territoires en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient: l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.

Au cours de 1916, la France va connaître deux batailles qui marqueront à jamais ses paysages et les familles de millions de soldats : à Verdun où sont tombés des combattants français venus de métropole, d'Outre-mer et des anciennes colonies, le chiffre des pertes françaises et allemandes s'élève à 700 000; dans la Somme où les pertes atteignent le million, des Africains du Sud, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Irlandais et des Néo-Zélandais se battent aux côtés des soldats de notre Armée.

En 2016, le souvenir de ces combats réunira tous les pays qui ont pris part à cette guerre que l'histoire a retenue comme étant la « Grande Guerre ». Les cérémonies commémoratives, le 29 mai à Verdun dans la Meuse, le 1er Juillet à Thiepval dans la Somme, seront l'occasion d'inviter chacune et chacun à mesurer à quels extrêmes le nationalisme a conduit l'Europe et à se replonger dans ses souvenirs familiaux. Cet hommage exceptionnel doit trouver un relais dans l'ensemble de nos territoires et les maires sont invités à organiser le 29 mai une cérémonie dans leur commune ».



## HOMMAGE À SIMONE SAINTON

Triste mois de septembre pour la commune car nous avons appris le décès de Mme Simone Sainton qui fut notre maire de 1989 à 1995. Elle nous a quittés le 11 septembre 2015 à l'âge de 83 ans, quelques années après son époux.

Installés à Voulx dès 1960, monsieur et madame Sainton ont très vite été adoptés par la population Voulxoise car Michel Sainton, chirurgien-dentiste, a tenu pendant de nombreuses années le cabinet dentaire à Voulx. Quant à madame Sainton, beaucoup de Voulxois l'ont connue comme institutrice à l'école maternelle de Voulx. Elle y enseigna, ou devrait-on dire, accompagna des centaines d'enfants jusqu'à la fin des années 70. Ensuite, elle devint directrice de l'école maternelle de Lorrez-le-Bocage jusqu'à son départ en retraite en 1988.

A peine retraitée, à l'initiative de plusieurs de ses ami(e)s, elle se lance dans la campagne des élections municipales de 1989 avec Daniel Berthelot. A sa grande surprise, elle totalise le plus de voix. Rappelons que jusqu'en 2008, les électeurs votaient pour une liste complète mais avaient également la possibilité de « panacher » entre les listes de candidats, le décompte des voix se faisant alors candidat par candidat. Tout naturellement, elle devint maire de Voulx. Elle succédait à Danièle Pincelotti.

Durant son mandat, elle s'est très vite investie dans la réalisation de nombreux travaux (voierie, assainissement, parvis de l'église ...) mais également c'est sous son mandat que le « P'tit Voulxois » vit le jour.



En Juin 1989, soit quelques mois après l'arrivée de la toute nouvelle équipe municipale, le premier bulletin somme toute assez succinct fait son apparition et les Voulxois ont immédiatement adhéré au projet. Le bulletin contenait alors 4 pages tapées à la machine et agrafées, le tout agrémenté de quelques illustrations « maison ». Le « P'tit Voulxois » était né !

En 1995, son mandat terminé, Madame Sainton décide de prendre une « vraie » retraite. Quelques temps plus tard, elle se retire avec son époux en Bretagne pour profiter d'un repos bien mérité sans oublier toutefois notre commune dont elle avait parfois la nostalgie.

Simone Sainton restera dans l'histoire de notre commune comme maire mais, également pour beaucoup de Voulxois, comme leur première maitresse d'école.



jour particulier.

La ville de Voulx était heureuse de présenter ses meilleurs vœux à Mme Grais à l'occasion de son 103ième anniversaire en septembre dernier. Mme Grais est pensionnaire de la maison de retraite Les Bruyères depuis quelques années. Au milieu de ses amis et du personnel soignant, Mme Grais est très entourée et a savouré ces instants de bonheur à l'occasion de l'hommage rendu en ce

C'est entourée de ses camarades de travail que Teresa Lameiras a mis un terme à sa carrière pour profiter d'une retraite bien méritée. En 1989 Theresa a commencé son travail par l'école primaire où elle a nettoyé avec bonne humeur les classes de nos chers petits écoliers puis c'est vers l'école maternelle qu'elle a terminé sa carrière. Nous étions quelques amis privilégiés invités autour du verre de l'amitié. Nous lui souhaitons que cette retraite bien méritée lui soit agréable. Elle a la chance d'être bien entourée par son mari, ses enfants et petits enfants. Une page se tourne, une nouvelle vie commence. Qu'elle soit pleine de joie et de bonheur.



## TRAVAUX A VOULX: REMPLACEMENT DE LA BÂCHE DU SILO À BOUES

Il y a quelques mois la bâche en mauvais état du silo à boues de la station d'épuration a été en partie emportée par le vent et il a été nécessaire d'effectuer son remplacement.

Cette bâche est nécessaire car elle permet d'une part de protéger les boues d'un apport d'eau dû aux pluies et d'autre part empêche la diffusion des odeurs, source de nuisance pour les riverains les plus proches. Le délai de fabrication d'une telle bâche est assez long car faite sur mesure. De plus pour faciliter le montage de celle-ci, il fallait, entre autre, procéder au vidage du silo.

Le pompage des boues, assuré par la société SNAVEB, s'est déroulé de fin août à début septembre, ces boues étant légèrement polluées, elles ne peuvent suivre la filière épandage. Elles sont donc traitées par la société Phytorestore de la Brosse-Montceaux. Il a donc été

pompé et traité 750 tonnes de boues pour un montant de 47 064 €.

Le vidage du silo à boues est nécessaire environ tous les 18 mois

Nous avons également pour la première fois fait nettoyer entièrement le silo pour un montant de 2 320 €

Une fois le silo vidé et propre le montage de la bâche, sous la responsabilité et le contrôle de VEOLIA, a pu se dérouler les 28, 29 et 30 septembre,.

Montant total de cette opération: 24 250 €

Ces opérations de pompage des boues et remplacement de la bâche du silo se sont bien déroulées grâce au professionnalisme des entreprises qui sont intervenues et à la vigilance de la commission réseaux du conseil municipal.



Entreprise assurant le montage de la bâche: MOUTEAU - NICOLLE

160 m2 (densité 650 gr/m2)

poids total 110 kg

Matière: Polyester enduit PVC

## L'étude diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable

Démarrée le 22 juin 2015, les objectifs de cette étude sont :

- Mettre à jour le plan du réseau d'eau potable et le plan du vannage existants.
- Etablir un audit du réseau d'eau potable de la commune : bilan du patrimoine, analyse de la production et de la consommation, évaluation de la gravité de la rupture de l'approvisionnement par type de risque
- Définir une sectorisation pertinente avec l'étude des compteurs débitmétriques existants
- Réaliser un bilan hydraulique global du réseau et localiser les secteurs les risques de fuites
- Définir un programme hiérarchisé chiffré des actions à entreprendre pour assurer un bon fonctionnement du réseau.

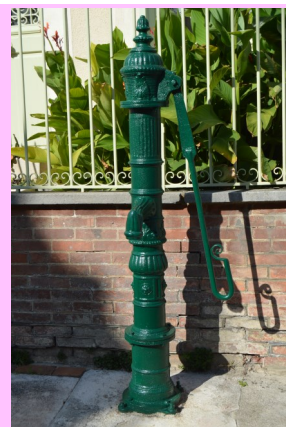
Les 4 phases principales du déroulement de cette étude sont les suivantes :

- Phase 1 et 2 - Analyse des données disponibles, actualisation des plans, bilan ressources
- Phase 3 - Mesures de débits/pressions, recherche de fuites, modélisation hydraulique
- Phase 4 - Elaboration du Diagnostic.

La durée total de cette étude est de 32 semaines et elle est réalisée par la société HYDRATEC groupe SETEC agence de Paris Sud basée à Lieusaint .

Coût total de cette étude: 31 500 € largement subventionnée par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau

La réunion de présentation de la phase 1 s'est déroulée le 21 septembre en mairie. A l'ordre du jour, présentation de la mise à jour des plans du réseau et du vannage, quelques points devant être confirmés une nouvelle réunion phase 1 sera prochainement programmée.



Nous les voyons tous les jours mais en fait, nous ne les remarquons plus. Vestiges d'un passé révolu, les pompes étaient un élément indispensable au quotidien des habitants du village. Afin de les réhabiliter et de les intégrer en tant qu'élément typique du décor urbain, la municipalité a entrepris de les repeindre dans leur couleur d'origine.

## Rue de la Crépetterie

Lors de la réunion de la commission d'appel d'offre qui s'est tenue en mairie le 17 septembre 2015 c'est l'entreprise de travaux publics R.VAUVELLE qui a été choisie pour prendre en charge la réfection de la voirie et mise aux normes de la collecte des eaux pluviales de la rue de la Crépetterie. Les travaux devraient commencer la dernière semaine du mois d'octobre et devraient durer 2 semaines ½ .

Montant total des travaux : 23 297 € HT

## Marquage au sol

Par mesure d'économie sur la durée, nous avons lancé une opération sur deux ans des marquages au sol en résine , passages piétons et places de stationnement. Cette année nous avons fait réaliser 28 passages piétons parmi les plus utilisés.

Les marquages en résine résistent mieux dans le temps par rapport à la peinture qu'il faut refaire tout les ans .

De plus le marquage à la peinture qui habituellement était réalisé par notre service technique devenait dangereux sur les départementales

A la demande de l'Agence Routière Territoriale certains passages ont été déplacés et d'autres supprimés principalement sur Lichiot.

Le reste des marquages sera fait l'année prochaine.

## Rue Dieu

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Dieu réalisés par l'entreprise R.VAUVELLE ont été réceptionnés sans réserve le 3 septembre, puisque le cahier des charges a été respecté et après un contrôle rigoureux des travaux, aucune remarque particulière n'a été enregistrée.

Malgré quelques petites surprises, les travaux se sont dans l'ensemble bien déroulés et grâce à une équipe compréhensive et dont le savoir n'est plus à démontrer, la gêne pour les riverains ayant pu être maîtrisée.

Réalisation des trottoirs: 63 238,5 € HT

Plateau : 4 228 € HT

Merci aux riverains qui se sont montrés compréhensifs, coopératifs et qui ont fait

preuve de civisme pendant les travaux. Riverains qui ont la chance maintenant d'avoir une rue en bon état et toute neuve, accessible à tous, qu'il faut maintenant préservée.

L'occasion de rappeler qu'un arrêté de Maire pris en 2008 interdit le stationnement sur les trottoirs, sauf si la largeur est suffisante pour laisser un passage de 1,40 m. Depuis la fin des travaux rue Dieu il y a parfois jusqu'à 15 véhicules de garés sur les trottoirs interdisant souvent le passage des piétons qui doivent emprunter la chaussée en toute insécurité.

Malgré les différents appels au civisme et au respect des règles de chacun, s'il n'y a aucun changement dans les semaines à venir, nous serions dans l'obligation de faire appel aux services de la Gendarmerie pour faire respecter l'arrêté du Maire.



## INCIVILITES DANS VOULX: RAS LE BOL !

Dans toutes les régions de France, dans toutes les villes et villages de France, on constate une montée des incivilités (dégradations, vols, agressions,...) que certains attribuent bien vite parfois à certaines catégories de notre population. Au rang de ces incivilités qui empoisonnent la vie de chacun, on dénombre de plus en plus de manquement aux règles de vivre ensemble : débris disséminés çà et là sur la voie publique, dans les parcs municipaux, injures, invectives, cris, dégradations de mobilier urbain .... mais n'oublions surtout pas stationnement en dehors des zones délimitées, stationnement sur les trottoirs ou pire sur les passages protégés, déjections canines sur les trottoirs voire au milieu des espaces réservés aux jeux des enfants dans le parc Roux et le parc de la Bruyère. Et tout le monde est bien d'accord que cela cesse puisque cela fait partie des thèmes récurrents lors de chaque campagne électorale et des doléances recueillies à l'accueil de la mairie. Qui sont donc ces individus qui délibérément sèment des déjections canines dans tout le village, positionnent des véhicules de façon dangereuse, jettent des débris dans tout le village ? ... etc. On nous propose tout un tas de solutions pour que cela cesse : On parle de vidéo-surveillance, de vidéo-protection, des voisins vigilants .... Certes, mais ces mesures ne s'adressent qu'à une catégorie de délit. Les petites incivilités au quotidien ne trouveront leur solution que par l'éducation et le respect des règles de vie ensemble. Quand un véhicule est garé sur un passage-piéton, c'est dangereux et c'est un manque de respect vis-à-vis des piétons.

Malgré les arrêtés contre le stationnement sur les trottoirs, il y a un manque de respect de la loi et un manque de respect pour la personne handicapée dans sa chaise roulante, pour la maman avec sa poussette, pour le piéton obligé de marcher sur la voie de circulation. Et que dire des « petits cadeaux » disséminés un peu partout par nos amis canins ? Accepterions-nous qu'un individu pénètre dans nos jardins et y laisse un magnifique étron et reparte sans mot dire ? Accepterions-nous des débris divers



et variés dans nos jardins ? Pourquoi ce que nous ne tolérons pas chez nous, dans nos propriétés, nous l'acceptons sur la voie publique voire en sommes parfois les auteurs ? Sommes-nous schizophrènes ou manquons-nous cruellement d'éducation ? Facile pour certains donneurs de leçons d'accuser de tous les maux une certaine jeunesse quand, certes, elle montre certains signes de rébellion et se laisse aller à

quelques incivilités ! Pas facile par contre, d'admettre que ces donneurs de leçons sont les premiers responsables en se montrant si peu exemplaires ! Les plus jeunes sont attentifs à ce que font les adultes, si ceux-ci ne se montrent pas exemplaires, comment exiger des générations à venir qu'elles le



soient à leur tour ? Pour autant, la confiance se mérite ! Quand certains soirs, le City Park devient le théâtre de comportements inadmissibles (cris, insultes, beuveries, trafic en tous genres, dégradations, ...) de la part de fauteurs de troubles réguliers, difficile de fermer les yeux et de clamer: « *il faut que jeunesse se passe !* » En vandalisant cet espace, c'est de la confiance des habitants dont ils se privent, en même temps qu'ils pourraient priver d'un espace de jeux les plus jeunes.

Mais de tout cela, ils s'en moquent car nous connaissons la réplique favorite des auteurs de toutes ces incivilités au quotidien: « **Je vous le jure, c'est pas moi !** »

Alors pour un mieux-vivre ensemble *minimum*, respectons les règles et tous, nous nous respecterons !





## REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Le règlement de location de la salle polyvalente a été intégralement réécrit, afin de répondre aux objectifs suivants :

- baisser les tarifs pour les Voulxois et leur rendre ainsi la location de leur salle plus accessible
- améliorer le rendement locatif de la salle afin de soulager le budget communal
- clarifier les conditions de location en simplifiant les règles (week-end entiers, salle indivisible, etc.)
- réunir en un seul règlement toutes les catégories de locations (particuliers, associations, etc.)

Les nouveaux tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 s'établissent comme suit :

### Caution

Pour tous les types de location ou mise à disposition gratuite, le montant de la caution obligatoire est fixé à **2000.00 €**.

### Associations Voulxois

La salle est mise à disposition gracieusement 1 fois par année civile.

A compter de la 2<sup>ème</sup> utilisation, la location est facturée forfaitairement **250.00 €**.

*A titre dérogatoire, la mise à disposition sera gratuite si l'association justifie du reversement de l'intégralité de ses bénéfices à un établissement public voulxois (écoles, centre de loisirs, CCAS, Caisse des Ecoles) ou à une œuvre caritative reconnue d'utilité publique.*

### Associations hors Voulx

La location est facturée forfaitairement **400.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation quelle que soit la nature de la manifestation.

### Personnes Publiques (EPCI/ Communes de l'EPCI de rattachement)

La location est facturée forfaitairement **250.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation quelle que soit la nature de la manifestation.

### Conseillers Municipaux

La 1<sup>ère</sup> location est facturée forfaitairement **350.00 €** quelle que soit la nature de la manifestation et ce une fois par mandature.

A compter de la 2<sup>ème</sup> utilisation, la location est facturée forfaitairement **au tarif applicable aux Voulxois**.

### Personnel Communal

La 1<sup>ère</sup> location est facturée forfaitairement **350.00 €** quelle que soit la nature de la manifestation. Pour bénéficier de ce tarif, l'employé doit être en position d'activité en mairie depuis 3 années pleines à la date de la location.

A compter de la 2<sup>ème</sup> utilisation, la location est facturée forfaitairement **au tarif applicable aux Voulxois**.

### Habitants de Voulx, Maire et Maires Adjoins

La location est facturée forfaitairement **600.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation et le nombre de locations par année civile.

### Habitants de l'EPCI de rattachement

La location est facturée forfaitairement **1000.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation quelle que soit la nature de la manifestation et le nombre de locations par année civile.

### Particuliers – Associations hors EPCI

La location est facturée forfaitairement **2000.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation quelle que soit la nature de la manifestation et le nombre de locations par année civile.

### Manifestations à caractère professionnel et/ou commercial

La location est facturée forfaitairement **2000.00 €** dès la 1<sup>ère</sup> utilisation.

Le règlement est consultable dans sa totalité en Mairie.

## Déclarer facilement la naissance de votre enfant

Votre enfant vient de naître, pensez à déclarer sa naissance à votre caisse d'Assurance Maladie. L'Assurance Maladie vous propose son tout nouveau service en ligne, simple, rapide et sécurisé. **Une déclaration rapide, c'est une prise en charge immédiate des soins et des médicaments de votre nouveau-né !**

## Comment déclarer la naissance de votre enfant ?

Vous pouvez faire cette déclaration depuis votre compte ameli : simple, rapide et pratique, l'inscription de votre nouveau-né est directement prise en compte par votre caisse. En cas de naissances multiples, une seule déclaration est suffisante avec votre compte ameli.

Vous pouvez également déclarer cette naissance par téléphone au **36 46** (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

**Bon à savoir :** Pensez à mettre à jour votre carte Vitale, dès réception du courrier de votre CPAM.

### Déclaration de grossesse en ligne

À noter : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le professionnel de santé peut déclarer la grossesse de sa patiente lors du premier examen prénatal en utilisant le service en ligne de l'Assurance Maladie, disponible sur « Espace Pro », le portail dédié aux professionnels de santé.



## ASSOCIATION pour le DON de SANG BENEVOLE de la région de MONTEREAU « André BRANGEON »

### Hommage au Président fondateur

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015, il a été décidé à l'initiative de Mr Jean SAKOCIUS, qu'une délégation de l'Association irait rendre hommage au Président fondateur Mr André BRANGEON, décédé en 1972 à l'âge de 85 ans qui repose au cimetière Communal de MONTEREAU. Cet Hommage lui serait rendu chaque 4<sup>ème</sup> dimanche d'octobre soit pour cette année le 25 octobre 2015.

C'est grâce à des hommes de sa trempe que le Don du Sang Bénévole en Seine et Marne a connu un essor peu commun, malgré des moyens réduits et peu appropriés, qui se rapprochaient plus de la débrouille et du système D, afin d'organiser des collectes dans différents villages, notamment à VOULX.

L'Homme à la bouffarde (tel MAIGRET, ne quittait jamais sa pipe) en question ne se départissait en aucun cas de son calme et œuvrait avec grande efficacité et modestie.

Il aidait autant que faire se peut le docteur Gérard DUFOORT, un homme hors du commun, décédé récemment, médecin tout terrain, à la fonction de directeur départemental de l'Institut National de la Transfusion Sanguine (INTS), très souvent avec leur véhicule personnel pour transporter le matériel nécessaire à la transfusion.

Grâce à l'élan et à la disponibilité de ces pionniers bénévoles, aujourd'hui la transfusion sanguine est sur les rails de la réussite, malgré un ralentissement des dons, à cette époque en 1967/1970 il était prélevé au dispensaire de MONTEREAU où étaient organisées les collectes entre 300 et 350 dons dans une seule journée, maintenant avec les contraintes, obligations médicales et horaires imposés (Loi des 35 heures) nous devons nous satisfaire de 150 à 175 dons. Nous espérons toujours en faire plus, pour cette raison nous comptons sur vous chers Amis, votre famille et vos connaissances. N'hésitez pas à en parler entre vous et surtout à la jeune Génération car nous aurons toujours besoin de volontaires pour sauver ceux qui ont de gros soucis de santé. Bernard GUILLEMETTE

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisée le 5 septembre dernier par la CCBG à la salle des fêtes de Voulx, l'édition 2015 a réuni énormément de monde à la fois du côté des associations mais également du public qui s'est déplacé nombreux pendant toute la journée du samedi. Rappelons que le but de cette journée était de promouvoir les activités des différentes associations du village mais également de l'intercommunalité. Pour cette édition 2015, force est de constater que toutes les associations "avaient mis le paquet" pour montrer l'étendue et la variété de leurs activités ! Les stands rivalisaient d'imagination pour séduire d'éventuels adhérents. On peut les féliciter pour leur dynamisme tant pour cette journée que pour tous les jours de l'année !



## LES GEORGES À VOULX

Fin Août, nous avons rendez-vous avec Brassens à la salle polyvalente de Voulx.

« Les Georges » nous ont offert un spectacle plein de tendresse et de drôlerie. Des scènes cocasses, beaucoup d'humour et de rire. Ces quatre artistes ont interprété une vingtaine de chansons de Brassens pour notre plus grand plaisir.

Ce fut un moment enchanteur !

Merci « Les Georges » et à la municipalité de Voulx pour ce bel après-midi

Moustache au nez, pipe au bec, contrebasse dans la poche et guitare à la main, Les Georges revisitent le répertoire de leur ancêtre vénéré dans un spectacle drôle et théâtral. Tout comme lui, ces quatre-là n'ont pas la langue de bois et un vent de jeunesse souffle sur les chansons de Brassens !

Que ce soit en quatuor, trio, duo ou même solo, ils interprètent pour votre plus grand plaisir une vingtaine de morceaux sous forme de scénettes tendres ou cocasses.

C'est une salle conquise et joyeuse qui a répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour savourer ce magnifique spectacle consacré à l'inénarrable Georges Brassens. C'est la dernière fois que la troupe présentait ce spectacle. Invitation a été prise pour l'an prochain et bien sûr un nouveau thème.

Nos nouveaux amis se sont mêlés aux spectateurs au cours d'un bien sympathique goûter d'après-spectacle. L'occasion pour les uns d'exprimer leur joie d'avoir assisté à une belle représentation et pour les autres de savourer la joie qu'ils procurent !



**Votre magasin  
Nati vert de Voulx  
vous donne le goût du jardin**



Engrais, Terreaux  
Semences,  
Produits de traitement



Alimentation  
chien, chat, basse-cour

**OUVERT À TOUS**



Nati vert VOULX  
Silo de 110 Bourgogne  
31 rue Pasteur  
Tél : 01 64 31 91 06



**5€ offerts**  
**dès 30€ d'achats**

**Chèque cadeau**



Offre valable sur tout le magasin Nati vert de Voulx et sur présentation de ce coupon lors de votre passage en caisse. Valable jusqu'au 31/12/2015 une seule fois par foyer.



## SALON DE LA MAQUETTE

Le 12 et 13 Septembre 2015 s'est déroulée à Voulx la 1<sup>ère</sup> exposition de la maquette et du modèle réduit.

A cette occasion 26 exposants venus de différentes régions de France, (la Sarthe, le Loiret, la Marne, le Centre et l'île de France) se sont réunis à la salle des fêtes de Voulx pour y présenter leurs magnifiques créations.

Le public a pu découvrir de multiples réalisations tel que (train, camions, bateaux, voitures, cirques, lego etc...) et partager dans un magnifique moment de convivialité leurs passions pour l'infiniment petit. Certains visiteurs ayant même déclaré être retombé pour un moment en enfance.

C'est près de 200 visiteurs qui se sont déplacés pour cette 1<sup>ère</sup> exposition ce qui est bien pour une première et prometteur pour une prochaine.

Guy Riallin et Bruno Prigent qui se trouvent être à l'origine de ce projet remercient la Municipalité, Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les conseillers, les services techniques ainsi que l'association "**Les Lusitanos de Voulx**" et tous les bénévoles qui nous ont apporté leur soutien pour la réalisation et l'organisation de cette manifestation, et qui ont fait de ce week-end un super moment de partage et de convivialité de par leur gentillesse et leur dynamisme.

Notre plus grand plaisir serait de renouveler cette exposition en **2017** avec d'autres surprises et pourquoi pas faire que cette exposition devienne un salon incontournable en île de France.

Nous reviendrons vers vous pour un prochain rendez-vous. En attendant des dizaines de photos sont visibles sur [www.voulx.fr](http://www.voulx.fr)

Un grand merci à tous les visiteurs et exposants.

### CAMION PASSION 77



## DEJEUNER SUR L'HERBE

Très beau dimanche ensoleillé ce 6 septembre pour ce premier pique-nique organisé par la commission Animation en partenariat avec la maison de retraite Les Bruyères. Un très sympathique moment passé aux côtés de nos anciens quand après un repas partagé tous ensemble, nous avons pris plaisir à jouer à la belotte et à la pétanque toutes générations confondues. Un excellent moment à renouveler l'année prochaine !



## PETIT DÉJEUNER DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU 22 OCTOBRE 2015

Une belle rencontre et un magnifique moment d'échanges entre commerçants voulxois et artisans du marché lors d'un petit déjeuner campagnard dans la salle du conseil de la Mairie le jeudi 22 octobre 2015. Organisé par la municipalité et



l'association des commerçants, l'UMVO, ce petit déjeuner fut pour les artisans du marché l'occasion de faire découvrir à leurs hôtes les différentes spécialités culinaires des charcutiers, bouchers, poissonniers, fromagers et autres maraîchers. Bref, de belles découvertes gustatives qui ont ravi les palais de tous ! N'hésitez plus ! les artisans du marché vous attendent chaque jeudi matin pour vous faire découvrir leurs spécialités.

### LES « IDEES RECETTES » de VOULX TARTE POIRES - CHOCOLAT

- 1 pâte sablée
- 80 g de chocolat noir
- 2 cuillères à soupe de lait
- 6 cuillères à soupe de crème fraîche
- 70 g de sucre
- 1 grosse boîte de demi-poires
- 3 oeufs

*Faire fondre le chocolat avec le lait dans une casserole*

*Ajouter 3 bonnes cuillères à soupe de crème fraîche*

*Mélanger et verser sur la pâte*

*Déposer les demi-poires sur le nappage*

*Mélanger les Oeufs, le sucre et les 3 cuillères à soupe de crème fraîche restantes*

*Verser le tout*

*Mettre au four 30 minutes (thermostat 6, four 180°C)*



**Camille**  
COIFFURE - ESTHETIQUE

8, rue Henri Durocher  
77940 VOULX  
Tél. 01 64 31 92 24

**A.J.C. Couverture**  
tout type de couverture  
**Jean CORREIA AFONSO**

5 chemin du gué de bois millet  
77940  
voulx  
tél : 06.09.65.50.64 - 01.60.70.25.59  
fax : 09.58.80.91.52  
e-mail : ajc77@free.fr  
site web : ajc77.free.fr

## HALLOWEEN 2015

Immense succès pour notre 2<sup>nd</sup>e édition d'Halloween samedi 31 octobre. L'édition 2015 a débuté par une séance de maquillage dès 15 heures dans la salle du conseil où une foule massive nous a rejoints. Victime de notre succès, mille excuses pour l'attente et pour les enfants que nous n'avons pas pu maquiller faute de temps. Le cortège s'est ensuite dispersé dans la Rue Grande pour la traditionnelle chasse aux bonbons chez nos commerçants pour arriver à la maison de retraite où nos anciens nous attendaient pour un goûter haut en couleurs. Cette fabuleuse parade de monstres, sorcières et diables en tout genre a terminé sa chasse à la salle des

fêtes pour notre soirée dansante endiablée où les attendaient des lots offerts par la municipalité ainsi que des coupes remises par AJC couverture récompensant les meilleurs déguisements.

La commission Animation tient à remercier Mme Lesne pour son aide au maquillage, le personnel de la maison de retraite pour nous avoir offert le goûter, l'UMVO pour la tenue de la buvette avec brio, le DJ Didier Zabala pour avoir mis le feu pendant la soirée, VAVEDD pour son reportage photo, la société AJC Couverture pour les coupes et récompenses et surtout à tous les parents et enfants déguisés.



**Christophe Pouthé**  
Agent Général

12, Grande Rue - 77940 Voulx  
tél : 01 64 31 92 69 - fax : 01 64 31 92 76  
voulx@thelem-assurances.fr  
n° d'immatriculation ORIAS : 12 068 722

**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE**  
**VERGNOL**  
**CHAMBRE FUNÉRAIRE**

**VPF**

Contrats  
obsèques

FORMALITÉS  
TRANSPORTS HORS BIÈRE  
CONVOIS TRANSPORTS  
CERCUEILS  
CRÉMATION  
CAVEAUX - MONUMENTS  
FLEURS et ARTICLES FUNÉRAIRES

28, Gde Rue  
77940 VOULX  
Tél : 01 64 31 00 62

1, rue René Maisonneuve  
77620 EGREVILLE  
Tél : 01 64 29 57 94



## Le Saviez vous ?

### Gardez vos pots de yaourts :

- Ils peuvent vous être utiles pour :*
- ranger des vis ou des pointes d'atelier
  - servir de moules pour les flans faits maison
  - garder un fond de sauce pour mettre au congélateur
  - servir de pot pour y placer une bouture, faire des semis



## Tarification incitative le nouvel enjeu pour les collectivités

En France, chaque habitant génère plus de 350 kg d'ordures ménagères par an, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe). Il devient donc urgent de s'intéresser à ce sujet pour le moins explosif à quelques jours du lancement de la COP 21.

Confrontées à une baisse des dotations de l'État de l'ordre de 11 milliards d'euros sur trois ans, les collectivités estiment qu'elles vont peiner à remplir leurs missions. D'autant plus que certains postes de dépenses augmentent d'année en année. C'est le cas de la gestion des déchets, à la charge des communes ou des intercommunalités. Son coût a été multiplié par quatre en vingt ans. Cette hausse considérable s'explique à la fois par les investissements réalisés pour le recyclage et l'accroissement de la quantité de déchets à traiter. Des taxes ont donc été mises en place pour financer le traitement des déchets. Elles représentent 15 % des recettes fiscales des collectivités. La plus répandue est la TOEM.

### Royal favorable à la fiscalité incitative

Avec son plan de réduction et de valorisation des déchets présenté le 7 novembre 2014, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal souhaite faire évoluer cette tarification.

Le Grenelle de l'environnement prévoyait déjà d'intégrer progressivement une part incitative à cette taxe pour financer les déchets. Il s'agit d'encourager à les réduire en échange d'une baisse de la somme exigée. La ministre veut accélérer : elle avance l'objectif de 15 millions d'habitants sous ce régime d'ici 2020 et 25 millions d'ici 2025.

### Un coût non négligeable

Un tel dispositif a fait ses preuves pour le recyclage (comme à Besançon), mais un peu moins sur la réduction des déchets. En effet, sa mise en œuvre est assez complexe. L'expérience des collectivités qui se sont déjà lancées dans l'aventure montre notamment des difficultés techniques.

Intégrer une part incitative implique de savoir quelle quantité de déchets est produite par foyer. Cette information peut être obtenue soit en s'équipant d'outils de pesée lors du ramassage, soit en demandant aux usagers de ne sortir leurs poubelles que lorsque c'est nécessaire et en comptabilisant le nombre de fois où il a utilisé le service. Dans les deux cas, des investissements sont nécessaires, ce qui est difficile dans le contexte budgétaire actuel.

### Dans la poubelle des voisins

La fiscalité incitative peut également avoir des effets pervers. Un point avancé par le président d'une communauté de communes en Poitou-Charentes, lors des 16e rencontres « environnement et intercommunalités récemment.

Jean Revereault a évoqué ces « familles qui, lorsqu'elles vont à la maison de retraite voir un parent, en profitent pour jeter leurs poubelles dans les bennes de l'établissement », pour alléger leur facture. Quand d'autres se contentent simplement de jeter leurs poubelles dans celles du voisin. L'association Amorce a également fait ce constat.

La mise en place d'une fiscalité incitative peut aussi être source de mauvaises surprises pour les collectivités. Si elle est efficace, elle entraîne une baisse des montants dus par les citoyens... et donc des recettes pour les collectivités.

Fort de ces constats, les sénateurs Jean Germain (PS) et Pierre Jarlier (UDI), auteurs d'un rapport d'information sur la tarification des déchets, ont estimé que « l'instauration d'une tarification incitative doit demeurer facultative ». Cette position va à l'encontre de celle de Ségolène Royal qui voudrait généraliser le dispositif après 2025.

### La hausse de la TVA toujours pas digérée

Mais, jusqu'à présent, c'est un autre sujet qui a mobilisé les collectivités. Confrontées en janvier 2014 à la hausse de la TVA sur les déchets (de 7 à 10 %), elles avaient tenté de s'y opposer. Un an après, elles n'en démordent pas. D'autant plus que la taxe était déjà passée de 5,5 à 7 % en 2012.

Le délégué général d'Amorce, Nicolas Garnier, rappelle que cette augmentation a été très mal vécue par les élus et assure que leur revendication reste « pleine et entière ». Rien n'indique que le gouvernement soit prêt à faire marche arrière.

Face à un coût de plus de 7 milliards d'euros par an, les aides de l'État via l'Ademe (autour de 165 millions d'euros) semblent insuffisantes pour pouvoir résoudre ces difficultés.

Ces problématiques financières conduisent les collectivités à faire des choix. La suppression de services est parfois même envisagée. Le maire de Vernon, dans l'Eure, songe par exemple à mettre fin au service d'enlèvement des déchets verts dans sa commune.



## Les enjeux de la redevance incitative

Si le Grenelle de l'environnement a acté le principe d'une redevance incitative liant la facturation du service de traitement des déchets au volume produit par l'utilisateur, les modalités de sa mise en œuvre soulèvent de nombreuses questions.

Il existe aujourd'hui quatre façons de financer le service de collecte et de traitement des déchets.

- **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**, payée par les propriétaires redevables de la taxe foncière. Son mode de calcul n'implique pas de cohérence entre son montant et les déchets effectivement collectés auprès du contribuable. En effet, elle est calculée sur une base fiscale indépendante qui ne tient pas compte, par exemple, du nombre d'habitants d'un logement. 68% des territoires y ont recours.
- Une autre option, basée sur la fiscalité mais qui reste marginale, est le financement du service par leur budget général des collectivités. (3% des communes).
- **La redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOM)** dont le montant peut être calculé à partir de plusieurs critères, tels que le nombre de ménages participants, le nombre de personnes dans le ménage, la taille de l'habitation ou le volume des déchets. C'est le choix fait par 29% des communes.
- **La redevance incitative (RI)** permet, pour sa part, une facturation en fonction de la production de déchets du ménage. L'objectif est ici d'établir une tarification de telle sorte que l'utilisateur soit incité à modifier son comportement en contrepartie d'une baisse de sa facture.

## Vers quelle(s) incitation(s)

"La mise en œuvre de la RI est avant tout un choix politique", estime Nicolas Garnier, le délégué général de l'association Amorce, précisant que "mécaniquement cela fonctionne, les ordures sont traitées et les coûts du service couverts." Ce constat se base sur les retours d'expérience d'une quarantaine de collectivités appliquant des mécanismes dont le principe est proche de la RI.

Si la mise en œuvre est politique, c'est qu'il s'agit avant tout de répondre à une question : une redevance pour quelle(s) incitation(s). Le but est-il de réduire le tonnage de déchets collecté ? D'accroître le volume de déchets recyclé ? D'optimiser le service de collecte ? Ou de responsabiliser les usagers ?

La réponse n'est pas évidente et les retours d'expérience montrent que si l'objectif avancé est bien souvent la baisse du volume collecté, les résultats sont mitigés. Le premier constat est bien une baisse du volume des ordures ménagères, mais qui se fait au profit de la collecte des déchets recyclables. Il s'agit donc avant tout d'une amélioration du tri des déchets et cela en particulier lorsque la RI s'applique uniquement à la collecte des ordures ménagères. De la même manière, certains usagers n'hésitent pas à emmener directement à la déchetterie une partie de leurs déchets. Pour Nicolas Garnier, "la vraie baisse du volume total traité apparaît lorsque l'on développe le compostage en parallèle d'une RI sur l'ensemble des modes de collecte des déchets."

## La baisse des factures n'est pas garantie

Par ailleurs, l'argument financier n'est pas nécessairement convaincant. En effet, le lien entre la baisse des volumes de déchets et la baisse des factures des usagers n'est pas systématique. De multiples paramètres viennent contrecarrer cette logique. Tout d'abord, le report des ordures ménagères vers d'autres types de traitement des déchets n'entraîne pas nécessairement une baisse du coût global du traitement.

De même, si les volumes collectés et traités diminuent, la baisse des coûts ne suit pas pour autant les mêmes proportions. En effet, lorsque la part variable des coûts régresse ce n'est pas le cas des charges fixes. Or, "l'étude de faisabilité pour la région de Libourne montre que 66% du budget est fixe", explique Stéphanie Giraud, responsable fiscalité et incitativité, SMICVAL du Libournais Haute-Gironde, "ce qui limite le potentiel de baisse des factures !". De plus, le passage à une tarification individualisée entraîne des coûts de traitement des données et de suivi des facturations qui alourdissent les charges fixes du service. Finalement, si le tonnage baisse bel et bien, le prix de collecte et de traitement à la tonne risque d'augmenter, annulant en partie les gains sur la facture.

La TEOM est le mode privilégié en Ile-de-France où 97% des communes l'ont retenue pour un montant annuel de l'ordre de 1,25 milliard d'euros par an, soit en moyenne 111 euros par an et par habitant. L'application de la RI imposerait donc une première modification liée au passage d'un financement basé sur la fiscalité vers une redevance. Un financement intermédiaire sur la base de la REOM semble donc un passage obligé. Une transition complexe puisqu'elle nécessite, entre autres, la conversion d'un service public administratif (SPA) en un service public industriel et commercial (SPIC).

Autre facteur à prendre en compte, la réduction de l'effet de redistribution de la fiscalité. Cet élément est particulièrement marqué lorsque le régime de financement se base sur la TEOM puisque l'on passe d'une logique de contribuables à une logique d'usagers. En effet, la TEOM est payée par l'ensemble des propriétaires fonciers, qu'ils utilisent ou non le service de collecte et de traitement des déchets. Or, certaines entreprises s'acquittent de taxes foncières élevées et utilisent peu le service public de collecte des déchets. Dans l'exemple du SMICVAL du Libournais Haute-Gironde, c'est notamment le cas des supermarchés de la zone couverte qui sont les plus gros contributeurs au financement, alors même que leurs déchets ne sont pas collectés par le service public. Passer à la RI revient donc à faire porter une part plus importante du coût sur ceux qui utilisent réellement le service : les particuliers. Cela est d'autant plus vrai que côté particulier, certaines exonérations de taxe foncière permettent aux foyers les plus modestes de ne pas payer la TEOM. Derrière le passage à la RI se cache donc aussi une question sociale.

Enfin, Nicolas Garnier voit "un risque de frustration" chez les citoyens lorsque la RI sera plus développée. "L'utilisateur paiera en fonction de sa production de déchets, mais dans les rayons des supermarchés il y a peu de produits sans suremballage", explique le représentant de l'Amorce. C'est bien là aussi un des points délicats de la RI. Si l'on souhaite impliquer les citoyens dans la réduction des déchets, il s'agit de proposer des alternatives favorisant cette réduction. Or, la RI ne s'attaque pas à l'un des problèmes de fond : la réduction des déchets à la source.

## Une grande dispersion des coûts techniques

La gestion des déchets relève du budget général des collectivités, mais gagne en visibilité avec le déploiement de la méthode Compta-Coût®. Après analyse des résultats, l'Ademe observe une dispersion générale du coût technique hors taxe. La tonne collectée coûte en moyenne 176 €, avec une variation observée de 124 à 195 € la tonne ; soit en moyenne 99 € par habitant et par an. Le coût complet moyen pour les résidus secs d'ordures ménagères (RSOM) hors verre est de 342 €/t, alors que cela ne représente que 8% des flux. Soit près du double du coût moyen observé pour les ordures ménagères résiduelles (179 €/t).

Pour les déchets collectés auprès des 4.400 déchetteries comptabilisées sur le territoire, le coût moyen est de 119 €/t, pour près d'un tiers des déchets ménagers et assimilés produits.

Par type de traitement, les coûts moyens sont de :

- 64 €/t pour le stockage
- 94 €/t pour l'incinération
- 151 €/t pour les 251 centres de tri hors verre

## Évolution de la production de déchets municipaux par habitant en France

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Déchets municipaux (en kg/hab)	486	493	500	508	519	530	536	543	541	535	533	538	522	518

Champ : hors déblais et gravats acheminés en déchetteries.  
Source : ADEME ; SOeS

Sources: Actu-environnement, Contexte.com, Syndicat mixte Montaigu-Rocheservière, ADEME

## L'expérience réussie du syndicat mixte Montaigu-Rocheservière

La redevance incitative fonctionne sur un principe simple : plus l'usager tri les emballages, les verres, le papier, les encombrants, les matières fermentescibles... moins il a besoin de présenter son conteneur au vidage et moins il paye. Les habitants sont donc encouragés au tri grâce :

- à des aires d'apport volontaire pour le verre, le papier, les textiles
- à la collecte gratuite des emballages en sacs jaunes
- à 3 déchetteries permettant de déposer les gravats, la ferraille, les cartons, le bois etc...
- à des bornes de collectes de piles
- à un système de collecte des déchets médicaux...
- à une valorétrie qui permet de déposer des objets qui sont rénovés et ensuite revendus à prix modique. 50 tonnes de déchets sont ainsi réemployés.
- à des composteurs individuels et collectifs pour les matières fermentescibles (un ménage sur 5 est équipé d'un composteur vendu par le SMMR)

Si l'usager réalise ce tri, il ne reste que très peu de déchets dans le conteneur individuel. Celui-ci n'est d'ailleurs ramassé que tous les 15 jours. Le système est basé sur le volume du conteneur collecté. Chaque foyer est doté d'un bac (80L à 340 L) dont la taille est adaptée à la composition de la famille. Une puce est intégrée sur chaque bac permettant l'identification du détenteur du conteneur. Lors de la collecte, le bac à puce est identifié, levé et vidé par le camion et les données sont enregistrées dans l'ordinateur de bord. Après la tournée, les données sont transmises à l'agence pour le traitement des données. Le système embarqué d'identification des levées est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2001 sur tout le territoire.

## Composition de la redevance

- **Part Fixe** (environ 61% du montant à recouvrer) : collecte en porte et à porte, fourniture sac jaune, collecte des colonnes d'apports volontaires et leur maintenance, la mise à disposition d'un conteneur par foyer et sa maintenance (17 500 conteneurs à fin 2008), les 8 premiers accès annuels aux déchetteries (4 déchets verts et 4 tout type de déchets),

charges de structure et personnels, communication. La part fixe est fonction du nombre de personnes composant la famille. Le foyer est alors doté d'un conteneur adapté à ses besoins.

- **Part Variable** (environ 39% du montant à recouvrer) : Coût au vidage en fonction du volume du conteneur. Ce système est abouti puisque la redevance incitative est appliquée à l'ensemble des infrastructures. Les accès en déchèterie sont en effet réglementés pour les particuliers. A partir du 5ème accès, l'usager se voit facturer son dépôt.

Aujourd'hui la mise en place de la redevance incitative a permis de contenir le gisement de déchets malgré la forte augmentation de la population. En moyenne, tous déchets confondus, un habitant des cantons de Montaigu et Rocheservière produit 370 kilos de déchets contre près de 600 kilos en moyenne nationale.

Plus intéressant encore, les ordures ménagères résiduelles (celles qui sont présentées dans le conteneur non triées et non valorisables) représentent seulement 130 kilos par habitant, soit trois fois moins que la moyenne nationale.

Ces efforts, entraînant de moindres dépenses dans le budget du Syndicat Mixte, permettent aujourd'hui de stabiliser et même de diminuer la part fixe et la part variable de la redevance de 2%.



## Quelle est la position du SIRMOTOM ?

Le SIRMOTOM depuis quelques mois est en train de réaliser une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative. La commune de Voulx fait partie du comité de pilotage et de suivi. La tarification incitative concerne principalement les ordures ménagères dont le tonnage ne cesse d'augmenter ainsi que les coûts du traitement.

Le montant de cette tarification variera en fonction de l'utilisation réelle du service par l'utilisateur.

La tarification incitative c'est principalement, responsabiliser les usagers, favoriser la réduction des déchets à la source, agir pour l'environnement, développer le tri sélectif et le recyclage, développer un système plus juste, maîtriser la hausse des coûts et optimiser l'utilisation des services.

Cette tarification est déjà instaurée, parfois depuis plusieurs années, dans de nombreuses régions, syndicats et communautés de communes.

Le SIRMOTOM a organisé le 16 septembre la visite du Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière en Vendée qui applique cette tarification depuis 15 ans. Une quinzaine de délégués dont Gérard ALLAIN ont participé à cette visite.

Ce syndicat gère les déchets ménagers d'une population de 43 000 habitants répartie sur 2 intercommunalités regroupant 16 communes il sert de référence et de pilote pour de nombreux syndicats intercommunaux en France.

Les délégués du SIRMOTOM ont été reçus par le Président du Syndicat M. Claude DURANT et son Directeur Général M. Mathieu CHEVOLEAU.

La mise en place de cette tarification par ce syndicat, malgré un démarrage difficile est aujourd'hui pleinement opérationnelle, la réduction très significative de la quantité des déchets ménagers a permis une meilleure maîtrise des coûts.

Alors que la moyenne nationale de production d'ordure ménagère est de 600 kg par an par habitant, le département de la Vendée est à 175 kg/hab/an et le syndicat est à 130 kg/hab/an grâce à la tarification incitative.

En ce qui concerne le SIRMOTOM, dans les conditions actuelles de ramassage, nous sommes à 380 kg/hab/an, il y a donc de gros progrès à faire.

Pour l'instant il s'agit d'une étude: de nombreux facteurs sont à prendre en compte et il y a encore plusieurs mois de travail car il faut intégrer les spécificités de notre territoire et de chaque commune. Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancement des travaux de cette étude.

Quelques précisions supplémentaires sur la tarification incitative appliquée par le Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière.

La décomposition est la suivante:

- Une part fixe qui comprend 1 ramassage des bacs à déchets ménagers tous les quinze jours + 8 passages en déchetterie par an (4 pour les gros déchets + 4 pour les déchets verts)
- Une part variable concernant les sorties supplémentaires des bacs et les passages supplémentaires à la déchetterie.

Chaque bac à déchets ménagers est équipé d'une puce ce qui permet de contrôler le nombre de sorties enregistré par le camion de ramassage. Pour la déchetterie c'est la carte d'accès qui enregistre les passages.



## REHABILITATION ET MODERNISATION EN COURS POUR LA DECHETTERIE DE VOULX

Initiés depuis début novembre, les travaux de la déchetterie se sont poursuivis avec la fermeture de celle-ci les 13, 14 et 15 novembre. Ces travaux consistent en l'agrandissement et la modernisation de l'actuelle déchetterie. Ils devraient durer 7 mois.

Les nouvelles installations comprendront :

- Un local gardien de 40 mètres carrés
- Un local pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3e) de 20 mètres carrés
- Un local pour les déchets ménagers spéciaux (DMS) de 20 mètres carrés: Les déchets ménagers spéciaux sont des déchets qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Ces déchets nécessitent un traitement adapté et ne peuvent, en aucun cas, être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchetterie

1. Les piles
2. Les déchets et résidus de peintures, décapants, solvants, colles, mastics, vernis, ...
3. Les produits phytosanitaires (fongicides, pesticides, insecticides, herbicides, engrais, ...)

4. Les huiles de vidange et filtres, huiles végétales

- 12 emplacements de bennes
- 1 monte charge pour les palettes
- 1 bassin enterré de 120 m3



## Sécurité

### Objectif

Sauvegarde  
SOS VOULX

## SOS VOULX, Association loi 1901

dont l'activité essentielle est la sécurité routière, l'amélioration du cadre de vie et des déplacements dans la commune de Voulx

### VOULX a concentré son travail sur le quartier de Lichiot. Pourquoi ?

2012, les travaux d'assainissement sont réalisés dans ce quartier de Lichiot. Ces travaux devaient permettre de débiter à la suite l'étude d'aménagement de la traverse complète de Voulx (D219). Trois ans après, les riverains attendent... mais aussi l'ensemble des riverains de la D219, et plus largement les Voulois dans leurs déplacements. La précarité de Lichiot (trottoirs délabrés, réduits à 50/80cm par portion, arrêt bus précaire, vitesse excessive, dépassements dangereux, etc. (NDLR: ainsi que les stationnements interdits et dangereux)) face aux nombreux poids lourds notamment, contribue à la dangerosité du lieu pour les piétons, enfants et personnes vulnérables, mais aussi pour l'ensemble des usagers de la route et de la rue. SOS VOULX a donc décidé de réagir...

### Dossier Etude de traverse pour l'aménagement de Voulx par la D219, ce que SOS VOULX peut dire :

La municipalité doit réaliser une étude (coût 20 000 € environ) d'aménagement de traverse. Ce dossier a été discuté en réunion municipalité, Agence Routière Territoriale (ART), SOSVOULX en décembre 2014, noté à la suite sur le compte rendu du Conseil Municipal du 18/12/2014. Depuis, nous avons été informés que l'étude ne serait réalisée que début 2016, quatre ans après les travaux d'assainissement de Lichiot. Le Président du Conseil Départemental de Seine et Marne nous a informés par ailleurs qu'il attendait cette étude, la D219 étant propriété du Département. SOS VOULX a demandé à la municipalité à être associée au bureau d'étude qui sera retenu. Il est noté que dans le meilleur des cas, il faut environ 3 - 4 ans après l'étude pour la réalisation, avec un aménagement en trois phases.

SOS VOULX a réalisé une étude de la D219, exposée et remise à la Municipalité, Département, ART, Direction des Services de la Sécurité, Préfecture. Les aménagements que nous proposons concernent la sécurité sur toute la traverse, mais aussi l'amélioration du cadre de vie locale. Exemples propositions SOS VOULX au centre bourg : Elargissements de trottoirs pour créer des terrasses aux commerces de « bouche », petits emplacements protégés pour vélos, place dépose minute devant la presse, etc...

### Dossier aménagement provisoire sur Lichiot :

Il a été décidé en réunion DEPARTEMENT/ART/MUNICIPALITE/SOSVOULX qu'il n'était plus possible de rester dans les conditions actuelles de dangerosité du quartier de Lichiot. Le DEPARTEMENT, par l'ART et la Direction de la Sécurité, a proposé des aménagements provisoires pour sécuriser ce quartier. Il a été noté que ces aménagements ne répondent pas à tous les problèmes

(trottoirs non conformes aux normes, arrêt de bus précaire, etc...) mais qu'ils doivent contraindre à faire baisser la vitesse. Des vitesses de plus de 80 km/h ont d'ailleurs été enregistrées. Il a été convenu que l'ART mettra à disposition le matériel pour une durée d'environ 3 mois, la municipalité devant acheter et entretenir le matériel de sécurisation jusqu'aux aménagements définitifs (NDLR: *il a été convenu d'entretenir le matériel uniquement*)

La décision retenue par l'ART et la Direction de la Sécurité est la suivante :

- Une écluse simple protégeant un passage piéton avant le virage (sens Voulx Lichiot)
- Un marquage axial large dans le virage
- Une écluse simple juste avant l'arrêt de bus avec passage piéton sécurisé (sens Voulx Lichiot)
- Une double écluse proche du chemin des sablons avec passage piéton dans le rétrécissement de la chaussée
- Une double écluse à l'entrée de Lichiot (sens Montereau Voulx)

Il a été décidé de favoriser et protéger le cheminement du piéton en intérieur du virage et non en extérieur comme actuellement, les trottoirs devant être libres de tout obstacle (passage libre de 1m40 pour le piéton). Conscient du peu de stationnement disponible et des nombreuses difficultés rencontrées par les riverains, SOSVOULX travaille pour proposer à la municipalité la création d'un parking, permettre comme en centre du bourg du stationnement sur chaussée avec les aménagements provisoires installés, autoriser le stationnement côté pair de la chaussée (interdit actuellement), permettant aussi de retrouver la vie locale dans le quartier de Lichiot.

### SOS VOULX... A suivre...

SOS VOULX va organiser une réunion publique afin d'exposer l'étude SOSVOULX de la traverse (D219), son travail pour le quartier de Lichiot auprès des autorités compétentes (Préfecture, Département, ART, Commandant de Gendarmerie, Municipalité, rencontres associatives, riverains...), et faire un point sur le thème : « Entrées et lignes droites, centre du bourg, problématiques et solutions à apporter ».

**Contact/information/adhésion :** [sosvoulx@gmail.com](mailto:sosvoulx@gmail.com)

SOSVOULX – siège social : Mairie de Voulx, 77940 Voulx. 06 72 62 76 43

## INFOS

### Recensement obligatoire dès 16 ans !

Tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la mairie de son domicile ou sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (pour certaines communes). À défaut, l'intéressé ne peut pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat ou le permis de conduire). Sa situation peut être régularisée à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans, en se présentant à la mairie de son domicile (au consulat ou au service

diplomatique français s'il réside à l'étranger). Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal.

L'intéressé souscrit une déclaration mentionnant son état civil et celui de ses parents (noms, prénoms, date et lieu de naissance...), son adresse et sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Le maire (ou son représentant) remet à l'intéressé une attestation de recensement. Ce document est obligatoire pour se présenter ensuite à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'État. L'intéressé se voit aussi remettre une brochure d'information sur la

Journée défense et citoyenneté.

À savoir : l'attestation de recensement doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. Mais en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Après s'être fait recenser et jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, il doit signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense ([www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

## CLUB ARC EN CIEL Deux journées réussies

Par un beau jeudi de septembre voilà bon nombre des adhérents de notre club et quelques amis partis allègrement vers Sainte Colombe près d'Avallon. Là, à la Nouba, les attend d'abord un bon déjeuner, puis, confortablement installés dans de bons fauteuils, un spectacle retraçant la carrière de Dalida. Ses chansons sont parfaitement interprétées par trois artistes de qualité, on croirait la voir, et tout le monde est reporté avec une certaine nostalgie quelques dizaines d'années plus tôt. La journée continue par une animation musicale pour la plus grande joie des danseurs et tout à coup il est déjà l'heure de rentrer ! On n'a pas vu le temps passer....



Par un beau jeudi d'octobre, voilà presque tous les adhérents de notre club réunis à la salle des fêtes de Voulx pour le traditionnel repas annuel, en présence de Madame Millot Conseiller Départemental et de Monsieur Bolze Maire de Voulx. Les tables joliment décorées, le bon repas, les musiciens, à nouveau la danse,

la bonne humeur générale, et beaucoup de rires font la réussite de cette journée très conviviale.

## Le 115: Inauguration du 1er parc d'insertion du 115 Du Particulier



L'Association 115 Du Particulier a créé l'événement le 6 septembre dernier en inaugurant son premier parc d'insertion «de l'arbre à la poutre» ouvert en priorité aux Sans Abri. Pour l'occasion, nous avons eu droit à un magnifique concert en présence de la prometteuse Oriane, Shirley Stone et sa voix somptueuse, Lili Oz accompagnée de Thierry Matéo nous offrant des textes touchants et enfin Steeve et Heather qui nous ont fait voyager dans les contrées lointaines de l'Ouest Américain. Une

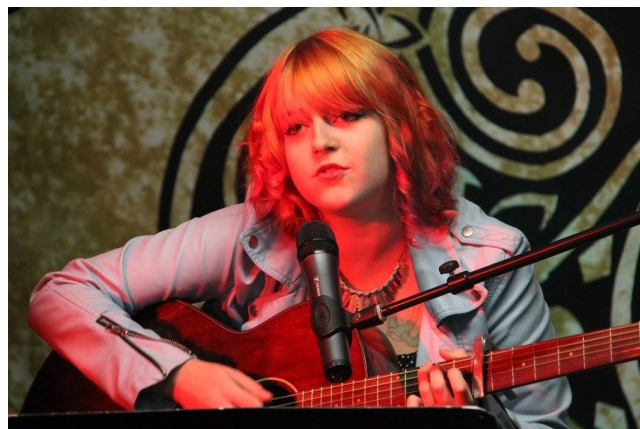
équipe de la chaine « Planète » a immortalisé l'événement, dans le cadre d'un reportage réalisé pendant 4 jours en immersion avec nos amis du 115. Dorénavant, en plus de ses activités habituelles d'aide aux sans-abris et précaires, l'association développe des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) par l'activité économique, conventionnés par l'État, et qui ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes ainsi embauchées seront titulaires d'un véritable contrat de travail CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) Il est important de rappeler que Le 115 Du Particulier est installé sur un terrain privé à VILLEBEON où Brann du Senon a su développer un Village autogéré de sans-abris, qui ne coûte pas un sou à la commune à laquelle il est rattaché géographiquement, ni même à la collectivité nationale.

Afin de continuer à subvenir aux besoins du village et à mener ses différentes actions, le 115 a mis en place une vente de bois de chauffage (Charme/chêne) avec des tarifs très attractifs.

50€ le stère en 50 cm

48€ le stère en 48 cm

Livraison à domicile dans un rayon de 10km et gratuite pour les Voulois, un retrait sur place est également possible . Renseignements au 06-67-12-61-81.



## Le C.A.L À VOTRE SERVICE



### Activités particulières :

- 02 au 07 octobre 2015 : superbe voyage touristique en Alsace (Voir photos)
- Sortie théâtre le 13 décembre: 59 places vendues en 3 jours aux adhérents
- 23 au 30 janvier 2016 : Rando raquettes à Samoens (Alpes)
- 21 au 28 mai 2016 : Rando en Alsace.
- Rando du téléthon le 6 décembre à Montmachoux
- Rando galette des rois le 10 janvier ( s'inscrire)

Pour les randos et toute autre activité, demander le calendrier à la permanence le Samedi de 10h à 11h30.

### Du changement au bureau du C.A.L.

Après 20 années de bons services, notre trésorière Mme Rogier Josiane nous quitte ainsi que notre vice-président Mr Rogier Marcel. (toujours membres du conseil d'administration)

### Liste du nouveau bureau.

Président : Mr MAUVAIS Alain

Vice-président : Mr BAZINVAL François

Trésorière : Mme GERARD Fabienne

Trésorière adjoint ; Mme TRINCHEAU Eliane

Secrétaire : Mme MAUVAIS Michèle

Secrétaire adjoint : Mme ROUILLARD Marie-Thérèse



## CHORALE « ENSEMBLE » CONCERT DE NOEL 12 DÉCEMBRE À 20H30



La chorale ENSEMBLE a repris ses activités début septembre. Quelques visages nouveaux viennent enrichir les pupitres; nous les souhaiterions plus nombreux !... Les répétitions hebdomadaires se succèdent, semaine après semaine, dans la bonne humeur et le sérieux qui se doit !

Première manifestation au programme : le concert de Noël. Nous le préparons en concertation avec l'Ensemble Vocale de l'Orvanne de Moret sur Loing. En effet, nous projetons de réunir cette année, les deux chorales pour deux concerts : l'un à Voulx samedi 12 décembre à 20 heures 30, l'autre à Ecuelles dimanche 13.

Dans le passé, les deux groupes de chants ont déjà eu l'occasion de se retrouver : ce furent des prestations chantées en 2013 et 2014, mais également des "randonnées" organisées en commun : le long du Canal du Loing en avril 2014 et, au printemps dernier, le long de l'Orvanne de Voulx à Diant puis en direction de Bois Ramort... Baptisée pompeusement "Randochorale", ce type de rencontre semble ne pas avoir trop perturbé la faune avicole champêtre de la campagne vouloise. La Rando 2016 devrait être programmée aux alentours de Moret sur Loing.

Pour terminer, la chorale tient à remercier les conseils municipaux de Voulx et Flagy pour leur aide appréciable.. et appréciée.

Nous accueillons toujours avec joie les voix nouvelles qui viennent se joindre au groupe : les répétitions se déroulent dans le local de l'ancienne école chaque mercredi de 20 à 22 heures.

Prochain rendez-vous avec le public de Voulx et des environs : samedi 12 Décembre 2015 à 20 heures 30 en l'église locale. Avec la participation de l'Ensemble Vocal de l'Orvanne et de quatre musiciens de la Renaissance Entrée libre et église chauffée. Applaudissements selon le goût de chacun. Nous anticiperons de douze jours les fêtes de Noël.



## LA RENAISSANCE VOULXOISE

Le samedi après-midi 10 octobre, l'Assemblée générale de notre association s'est tenue à la « vieille école ». Parmi l'assistance, nous avons pu remarquer la présence de Mr Tournier maire de Chevry en sereine, vice-président de notre intercommunalité et de Mme Godon représentant la municipalité de Diant.

Par la présentation d'instruments en milieu scolaire, Marie Canini la directrice et les professeurs de notre école ont pu préserver un nombre d'élèves équivalent à celui de l'année dernière.

Mais la baisse des dotations de l'état aux communes, l'avenir de notre intercommunalité et par répercussion la baisse ou suppression de nos subventions nous interpellent !

L'avenir de notre école est le gage de la pérennité de notre association qui fêtera son soixante dixième anniversaire l'année prochaine.

Suite au départ de Stéphane Grosset, l'harmonie a embauché un nouveau chef en la personne de Sergio Morales qui dirigera en alternance avec Benoît Poulmier. Cette formation a effectué la rentrée avec un programme chargé : le vendredi 25 septembre participation aux classiques du vendredi dans l'église de Flagy, le dimanche 27 septembre participation au festival de musique de Nangis et le dimanche 11 octobre participation au rassemblement des harmonies du département toujours à Nangis, seule formation issue d'un milieu rural. Le vendredi 4 décembre, elle participera au téléthon à Moncourt-Fromonville. Nous vous invitons à notre

traditionnel concert de Noël qui se tiendra le **dimanche 20 décembre** à la salle des fêtes de Voulx.

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours consulter notre site : [www.larenaissancevoulxoise.net](http://www.larenaissancevoulxoise.net)



*Membre de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, Agréée Jeunesse et Education Populaire n° 77 03 358. Partenaire de la Direction des Affaires Culturelles de Seine- et- Marne.*

## ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE MONTEREAU

Le don de sang est une opportunité très importante où chacune et chacun en bonne santé peut participer pour le grand bien des malades et accidentés de la route ou à domicile, les causes peuvent être nombreuses.

Afin que chacun en âge de donner de 18 à 70 ans révolus (la veille de vos 71 ans) puisse venir nous rencontrer lors d'une des six collectes organisées à MONTEREAU en collaboration très étroite avec l'Etablissement Français du Sang d'Île-de-France programmées en 2016 de 10h00 à 16h00 à l'école Melle BOYER, 11 rue du 8 Mai 1945 les samedis, veuillez SVP, consulter le calendrier ci-dessous, en souhaitant vous voir nombreux:

**20 FEVRIER, 16 AVRIL, 18 JUIN, 09 JUILLET, 08 OCTOBRE, 03 DECEMBRE.**

Dans le hall d'entrée, vous serez accueillis par le secrétariat de l'Association qui vous demandera de vous présenter au Secrétariat de l'EFS et auparavant de remplir le questionnaire médical que vous présenterez au médecin lors de votre entretien privé.

**REGLES IMPORTANTES : NE VENEZ PAS A JEUN** (ce n'est pas une analyse médicale)

Pour le 1<sup>er</sup> Don : **PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE**, ensuite après votre 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> don votre carte de Donneur sera suffisante, à présenter au Secrétariat de l'EFS

Lors de votre arrivée, veuillez prendre connaissance sur un panneau disposé dans l'entrée des contre-indications qui peuvent

éventuellement vous concerner et ne vous permettront pas d'être prélevé mais seulement à titre provisoire. **Condition importante ne pas peser moins de 50 kgs**

Après l'entretien médical vous serez pris en charge par une infirmière en vous allongeant sur un lit de collecte qui vous prélèvera de 400 à 450 ml de sang avec du matériel stérile et d'usage unique selon les indications du médecin. N'ayez aucune crainte, votre organisme veille au grain, votre sang est régénéré dans la demi heure qui suit, ensuite vous serez accueillis par une équipe de bénévoles qui vous invitera calmement avec le sourire à vous restaurer et à vous désaltérer : pâtisseries, viennoiseries, sandwiches, petits gâteaux, crèmes, pâtes de fruits sont à votre disposition, agrémentés de café, thé, chocolat, jus de fruits divers, coca etc... le tout à discrétion.

Combien de temps faut-il prévoir : **environ 1 heure**, cela dépend de l'affluence, il n'y a pas d'interruption pendant la pause du déjeuner, mais l'équipe de l'EFS (Médecins et infirmières) se scinde en deux afin de permettre à chacun d'aller se restaurer.

Un petit rappel, les hommes peuvent donner six fois de sang total, les femmes quatre fois, un délai de huit semaines est nécessaire (et obligatoire) entre deux dons. Si ce délai n'est pas respecté, l'informatique refusera de vous faire prélever.

Bonne fin d'année 2015, et très bonne année 2016, merci à la Municipalité de nous accueillir dans ces pages du P'tit Voulxois.

## LES LUSITANOS DE VOULX FÊTENT LEUR 5ÈME ANNIVERSAIRE

Notre association a soufflé cette année ses 5 bougies. Faisons un petit point de nos 5 premières années.

Notre association fut créée en mars 2010, à l'initiative de Maria Vieira. A l'origine, 6 membres composaient le bureau : Maria, José, Céline, Manuel, Carmita et Judite. Pour des raisons personnelles, Carmita et Judite démissionnent du bureau, Elles sont remplacées par deux bénévoles déjà bien actifs dans l'association : Fatima et de José R. Malheureusement en novembre 2014 Fatima démissionne également pour raison personnelle. Suite à cette dernière démission, nous avons donc décidé de garder un bureau composé de 5 membres. Nous sommes une équipe très motivée, complémentaire, soudée et très solidaire, mais également très débrouillarde. Les titres entre nous n'existent pas, mais il fallait en donner :

Présidente Maria VIEIRA  
Vice président José CORREIA  
Trésorier Manuel RIBEIRO  
Secrétaire Céline LOBO  
Secrétaire Adjoint José RIBEIRO

Tout au long de ces 5 dernières années, nous avons organisé divers événements, malgré un premier dîner dansant, qui ne reste dans nos mémoires que par notre inexpérience, notre désorganisation, le cafouillage, le nombre important de participants, la disposition des tables, le nombre restreint de personnes au service, la première fois quoi !!!.

Cela nous a permis de comprendre nos erreurs de débutants, mais avec les encouragements que nous avons reçus lors de cette première, notre envie de bien faire et pour ne pas rester sur un échec, nous avons décidé de poursuivre l'aventure, qui suit :

- Des diners dansants sur le thème d'une journée importante pour les portugais (Carnaval, Révolution des Ceillets, la Saint-Jean, et la Saint Martin-Fête de la châtaigne), nous en organisons 5 par an. Ce qui nous a permis de réunir environ 5 000 personnes sur 5 ans.
- 3 diners de la Saint Sylvestre, qui petit à petit ont réuni de plus en plus de personnes pour finir en 2014 à environ 150 personnes.
- 5 bric-à-brac, grand succès, mais le plus réussi fut celui de cette année, où le soleil étant présent, les chineurs de sortie, et où 108 exposants sont venus soit 486 mètres linéaires d'exposition. Nous avons avec l'accord de la municipalité dû agrandir la zone d'exposition en ouvrant la place de l'église et prendre toute la place du monument aux morts. Malgré tout ça nous avons refusé quelques exposants.
- 4 festivals folkloriques, où nous invitons en moyenne quatre groupes portugais. La première année nous avons réussi à trouver un groupe français auvergnat, nous aimerions en faire venir un chaque année, mais il est très difficile d'en trouver dans la région parisienne, et ceux que l'on trouve sont bien trop chers pour notre budget. Juste un petit regret, la participation très faible des Voulxois.
- 7 bourses aux vêtements, dont l'intégralité des recettes sont versées à parts égales entre l'école maternelle, l'école primaire et l'association « p'tits bouts ». Nous avons voulu privilégier les enfants de notre commune. Ce qui représente un montant global de 2 267 euros.
- Le premier salon de la maquette et du modèle réduit à Voulx dont Mr Guy Riallin et Mr Bruno Prigent sont à l'origine du projet. Merci à eux, mais aussi à Mme Sabine Dupré et son mari pour l'organisation et l'aide très précieuse lors de ce salon. 26 exposants sont venus

montrer leurs collections et leur savoir faire aux 200 visiteurs. Nous avons eu de très bons retours de la part des visiteurs mais aussi des exposants. Nous vous donnons donc rendez-vous dans deux ans pour un nouveau salon

- Nous avons également participé à divers événements à la demande d'autres associations ou de la mairie, en tenant des buvettes (Forum des associations, fête du sport, bal du 14 juillet, salon de la chouette), ou faisant des repas (les Féeries, le salon de la maquette et du modèle réduit).

Nous sommes également très heureux de voir que le nombre de Voulxois participant à nos événements augmente à chaque dîner dansant. C'est le but de notre association: apporter un peu d'animation pour tous les Voulxois d'origine portugaise ou non. Nous avons aujourd'hui un petit noyau d'habitues qui nous suivent à chaque manifestation (environ une centaine), pas besoin de les citer, ils se reconnaîtront. Un grand merci à tous !!!

Nous avons réussi sur ces 5 années à faire venir à Voulx:

- des danseuses brésiliennes lors de notre soirée carnaval 2015. Soirée très réussie qui a fait très plaisir aux participants. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec si possible une petite variante.
- Une chanteuse franco portugaise, « ELENA CORREIA », qui est un peu notre marraine car elle nous suit depuis nos débuts. Nous la faisons venir à Voulx à chaque fois qu'elle enregistre un nouvel album.
- Un chanteur de renom venu du Portugal, style Country, « ZE AMARO », lors de notre soirée de la châtaigne de novembre 2014. Soirée très réussie pour laquelle nous avons fait salle comble et avons même refusé des réservations.
- Un chanteur franco portugais « MIKE DA GAITA », lors de notre soirée « C'est la rentrée » d'octobre 2015. Une des plus belles Soirées que nous ayons organisées, pour laquelle nous avons également fait salle comble et même refusé des réservations.
- Au moment où nous écrivons cet article, notre soirée de la châtaigne ne s'est pas encore déroulée, mais nous ferons venir le très populaire chanteur portugais « NEL MONTEIRO » qui sera accompagné d'ELENA CORREIA. Les réservations pour cette soirée, ont été clôturées 1 mois avant la date.

Nous sommes très fiers que nos soirées plaisent autant, c'est vraiment une très grande satisfaction pour nous. Nous avons des participants qui viennent de tout le département, de la région Ile de France et même des départements voisins (Loiret et Yonne). Cela dépasse toutes nos espérances. A l'origine nous ne pensions qu'apporter un plus aux Voulxois et aux communes environnantes !!!!!!!!!!!!!

Etant donné le grand enthousiasme, nous lançons l'année 2016 avec toujours la même motivation, la même passion, la même envie de faire plaisir et apporter quelque chose de différent à notre commune. Nous avons plein de projets en tête. C'est malheureusement le temps et l'argent qui nous amènent parfois à nous freiner. Nous aimerions dans le futur organiser un grand salon de l'artisanat et de la gastronomie portugaise, ainsi que l'organisation d'un voyage au Portugal. Nous travaillons également à la préparation d'une grande soirée « FADO », c'est une demande qui nous revient assez souvent. Toutes ces années ont été pour nous, un apprentissage, un plaisir d'organiser tous ces événements, une grande satisfaction, un échange avec beaucoup de personnes de milieux complètement différents, vraiment une richesse pour nous.

UN GRAND MERCI à tous les bénévoles, sans qui nous ne pourrions mettre en œuvre tous ces événements, nous voulons parler de : Isabelle, Lucia, Ana Sofia, Olinda, Candida, Jean, Manuel C., Manuel



G., Alvaro, Dinis. Sans oublier la nouvelle génération très active, Sandra, Pedro, Antony, Quentin, Jessica, Bruno, Mathieu et Lisa, où chacun apporte un petit plus en nous aidant à leur manière et selon leur disponibilité.

N'oublions pas également nos trois collègues démissionnaires (Carmita, Judite et Fatima), qui ont contribué à ce succès pendant leur présence au sein de l'association.

UN GRAND MERCI à tous nos adhérents (nous avons atteint cette année les 80), ainsi qu'à tous les participants à nos soirées. Sans oublier Mr Le Maire, ses Adjoints ainsi que tous les conseillers qui nous ont aidés tout au long de ces 5 années et qui on l'espère nous aiderons encore dans le futur, et en particulier Philippe Le Guillou, qui a émis l'idée de la création d'une association portugaise auprès de Maria Vieira.

N'oublions pas tous les commerçants et artisans qui nous ont aidés lors de la création de notre association par leurs dons. C'est grâce à eux que nous avons pu initier et préparer notre première soirée.

Mais aussi ceux qui ont sponsorisé la venue de certains chanteurs, et tous ceux qui nous aident tout au long de l'année (prêt de camion, prêt de divers matériels, aide à l'achat de marchandises à meilleur prix), sans oublier nos photographes.

Encore MERCI à Tous, sans qui LES LUSITANOS DE VOULX n'existeraient pas !!!!!!!!!!!!!

L'Equipe des Lusitanos de Voulx

Pour toute information ou réservation vous pouvez nous joindre:

E-mail : [lusitanos.de.voulx@orange.fr](mailto:lusitanos.de.voulx@orange.fr)

Téléphone N° 06 75 79 12 95 / 06 87 40 60 66 / 06 14 06 55 43



## NOUVEL HORIZON : SAINT SYLVESTRE 2015

N o u v e l  
horizon

### REMERCIEMENTS

Notre association « Nouvel Horizon » a organisé son premier Cross du Muguet à Voulx le vendredi 1er mai 2015. Nous tenons donc à remercier toutes celles et ceux qui nous ont permis de réaliser notre manifestation dans les meilleures conditions possibles. Merci à la commune de Voulx qui nous a autorisés et aidés à réaliser ce projet. Merci aux membres du conseil qui ont participé physiquement le jour J. Merci à la CCBG pour le prêt de son matériel. Un grand merci à M. Olivier GUENIN qui nous a gracieusement permis de nous brancher sur son réseau électrique. Merci aux riverains pour leur compréhension et toutes nos excuses pour la gêne occasionnée. Merci à tous ceux qui nous ont offert des lots et récompenses dont voici la liste : Le Bar PMU Le Beverly de Voulx, les sociétés La Rivière de Vaulx le Pénil, Raboni de Varennes sur Seine, Réseau Pro, Nissan et AJC Couverture de Voulx ainsi que la Mairie de Noisy-Rudignon et celle de Voulx. Nous tenons également à remercier tous les commerçants de notre village et des communes environnantes qui nous autorisent à afficher nos événements sur leur vitrine, ainsi que le syndicat du collège, le syndicat des transports du collège et la société Keolis de Lorrez. Le secrétariat de la CCBG qui, grâce à sa liste de diffusions nous permet de remercier également toutes les communes de la CCBG qui affichent régulièrement nos événements, sans oublier la presse écrite et radio. M. Frédéric Crété et son fils Antoine, toujours présents aux manifestations et qui de plus, diffusent des photos et articles sur leur site « Vivre à Voulx et débattre démocratiquement ». Et pour terminer, bien évidemment, nous remercions tous les courageux participants qui sont venus se défouler malgré une météo plus qu'humide, les parents accompagnateurs ainsi que les spectateurs.

En conclusion, un grand merci à toutes et à tous, et à l'année prochaine en espérant vous voir encore plus nombreux...

L'équipe de Nouvel Horizon

*Pour la Nuit de la Saint Sylvestre*  
*Nouvel Horizon vous propose*  
*Un Spectacle de Cabaret*  
*Avec les Belles de Nuit pendant 1h30*  
*Suivi d'une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit...*

*Repas gastronomique*

*Apéritif*  
*Fois gras de canard maison*  
*Paupiette de Saumon au beurre nantais*  
*Trou Bourguignon*  
*Filet de veau, sauce périgueux et ses légumes*  
*Assiette de fromages et sa salade*  
*Entremet Pêche façon Melba*  
*Menu enfant*

*Salle Polyvalente de Voulx*  
*Information et réservation : 07.80.46.68.07*

## ASSOCIATION @DO: JEUNES DE LA CCBG, N'HÉSITEZ PLUS ! REJOIGNEZ AD@ !

Le lancement de l'association des jeunes @do a eu lieu le vendredi 11 septembre dans la salle du conseil de la mairie de Voulx. Cette association a pour but de réunir les jeunes âgés de 13 à 21 ans pour développer des activités et des événements sportifs, artistiques et culturels. Mais également promouvoir l'accèsion à l'autonomie des jeunes grâce à des adultes qui resteront minoritaires au sein du bureau et du conseil d'administration , leur but étant d'aider et d'accompagner les ados dans l'élaboration de leurs projets et leur mise en œuvre.

Les membres du bureau sont:

- présidente HODONOU Valérie
- vice présidente HODONOU Leslie
- vice président CARRICO Matthieu
- secrétaire CARRICO Cécile
- trésorier BEGAULT Matthieu
- vice trésorier TIMBERT Louis -Béryl

Deux évènements ont déjà été réalisés :la soirée black and white en février 2015 et le voyage en Allemagne en août 2015



## TIR À L'ARC ORVANAIS

Cette année, notre club de tir à l'arc ouvre sa 23ème saison. C'est dans la halle des sports Jacques Prévert, qui jouxte le collège de Lorrez le bocage-Préaux, que s'entraînent ses archers.

Pendant la période automne hiver, les entraînements s'y déroulent deux fois par semaines :

Les mardis de 18 heures à 20 heures.

Les samedis de 16 heures à 17 heures 30 pour l'école de tir et de 16 heures à 20 heures pour les initiés.

Cette activité sportive peut être pratiquée par tous ! Elle combine la pratique individuelle et en équipe.

Notre équipe d'encadrement technique, forte de six personnes, se tient à votre disposition pour vous faire découvrir cette discipline riche et diversifiée (tir olympique, tir campagne, tir nature...). En individuel, en famille, entre amis, le tir à l'arc offre le choix d'une pratique en compétition ou de loisir.

Pour les jeunes, elle favorise la concentration, la maîtrise de la posture et des mouvements ainsi que le respect de soi et des autres. Pour les autres, elle permet d'évacuer sensiblement le stress dans un climat convivial et de partage.



Venez découvrir cette discipline sportive avec nous !

Pour toutes les informations, vous pouvez contacter Thierry Fredouille au 01 64 31 02 79 ou adresser un message à [tao.voulx@free.fr](mailto:tao.voulx@free.fr) ou sur notre site [tao.voulx.free.fr](http://tao.voulx.free.fr)

A bientôt.





Cours dans la salle polyvalente de Vouix, en attendant d'avoir le droit avec l'accord de la mairie d'avoir l'utilisations des tatamis appartenant à une association

La 2<sup>ème</sup> année du cours de karaté à Vouix est bien répartie. Des élèves fidèles revenus cette année séduits par l'enseignement du professeur de karaté François CHOMICKI. Il enseigne un karaté traditionnel Shotokan de maître Ohshima basé sur l'énergie, le travail de l'esprit et surtout le respect de l'intégrité physique en évitant les chutes ou les balayages pouvant causer des douleurs ou des problèmes à long terme comme dans d'autres styles d'arts martiaux. Apprendre à parer les coups de poing et coups de pieds, enseignement des kihons (techniques de défense, d'attaque et de déplacements que l'on répète seul) et étude des katas (combats imaginaires existants depuis plus de 1000 ans) font partie des méthodes créées par les grands maîtres Shotokan le tout dans le respect de la santé des combattants : Savoir se défendre sans se blesser tout en entretenant notre corps par ces exercices physiques pour le bien-être et le respect de l'autre, telle est la philosophie enseignée par François Chomicki instructeur de Vouix. Cette année, on compte de nouveaux élèves mais également des élèves adultes motivés inscrits l'année dernière (dont un étant déjà ceinture verte), une maman ayant inscrit ses deux enfants a fait un essai et s'y est aussi finalement inscrite elle-même afin profiter de l'enseignement en famille, tout comme d'autres adultes trouvant dans cette discipline une bonne formule. Aussi un ancien champion du monde de karaté combat est venu s'inscrire pour participer au cours par intermittance. Également cette année, nous avons organisé des stages liant le karaté avec la nature : un stage de karaté en montagne et un stage en mer pour des cours plus particuliers. Le stage d'une semaine aux 2 Alpes a permis aux élèves de mesurer leur capacité de dépassement de soi en combattant pieds nus dans la neige à 3 600 m d'altitude mais aussi de faire des randonnées en montagne inoubliables avec en fin de course des séances de katas en bordure de lac pas très loin du refuge.

Les cours ont lieu :  
Tous les jeudis de 18h à 19h pour les enfants et débutants,  
et 19h à 20h30 pour les adultes et les jeunes motivés.  
Le samedi 15h30 pour tous, au dojo Jacques Prévert à Lorrez-le-Bocage

Pour tout renseignement pour l'inscription, même en cours d'année pour ce second trimestre, cours particuliers ou stages d'été karaté Montagne, contactez : François CHOMICKI 06 18 83 15 47 ou [f.ifra@hotmail.fr](mailto:f.ifra@hotmail.fr)



Le salut traditionnel enseigné pour le respect de l'autre et son grade.



Le stage d'été karaté montagne 2015, ici François Chomicki et son élève assistant Nicolas à 3600m

## LA VIE DES ECOLES

### L'école maternelle aux couleurs d'Halloween

Sorcières, monstres, fantômes pris dans les toiles d'araignées, chauves-souris, citrouilles et autres cucurbitacées se sont fondus dans le décor d'automne du hall pour faire frémir les plus jeunes écoliers de Voulx. Mais..... même pas peur !! C'est autour d'une compote géante réalisée par les petits cuisiniers en herbe que les 75 enfants se sont réunis pour partager joie, éclats de rire et bonbons bien sûr.

### Rentrée à l'école élémentaire.

C'est avec la pluie que s'est déroulée la rentrée scolaire, le mardi 1er septembre. Pour la circonstance, parents et enfants s'étaient rassemblés, à l'abri, sous le préau afin de pouvoir échanger. Puis après une brève présentation des enseignants, des effectifs et de l'école par Mr Boissières, le directeur, les élèves se sont regroupés près de leur enseignant pour rejoindre leur classe et débiter une nouvelle année scolaire. L'effectif total de l'école: 118 élèves, est stable par rapport aux années précédentes. Les classes ne sont pas trop chargées. Au CP, nous retrouvons Mr Flour avec 22 élèves; au CE1 Mme Boin accueille 25 élèves; au CE2 Mme Boissières 24 élèves, au CM1 Mr Boissières et Mme Lebègue 25 élèves et au CM2 Mme Kara et Mme Jeannot 22 élèves.

Souhaitons que tous ces élèves connaissent une bonne année scolaire avec de bons résultats.

### Les Gazelles du Bocage.

Fin septembre, Corinne Sanchez et Camille Danet sont venues présenter aux enfants de l'école leur participation au rallye des gazelles trophée Fémina. Ce rallye, à but humanitaire, se déroule au Maroc. Il permet la construction d'une école et la distribution de fournitures scolaires données par les enfants. Après avoir expliqué leur parcours, elles ont présenté leur véhicule.

Maintenant, le rallye est terminé et s'est bien déroulé pour nos deux candidates. Les enfants attendent avec impatience leur retour à l'école pour qu'elles leur fassent partager leur aventure.



### Découverte du métier de pompier.

Le Vendredi 9 octobre 2015, les pompiers sont venus nous expliquer leur métier. Ils nous ont expliqué que pour qu'il y ait un feu il faut :

- de l'air
- de la matière inflammable
- ne source de feu.

Pour éteindre un feu, il faut supprimer un de ces 3 éléments. Nous avons appris les gestes à faire en cas d'incendie.

Les pompiers nous ont rappelé les numéros de secours :

- le 18 : les pompiers
- le 112 : centre de secours européen
- le 15 : le SAMU
- le 17: la gendarmerie
- 

Nous savons maintenant qu'il est possible d'être jeune sapeur pompier à partir de 12 ans. Tout nous a intéressé mais ce qui nous a entre autre fasciné, c'est leur camion FPT. Il contient un réservoir d'eau de 2500L, les bouteilles d'air permettent aux pompiers de respirer 20 à 25 minutes, en plus de tout le matériel nécessaire.

Voici un petit résumé de ce moment que nous avons énormément apprécié. Il y aurait encore beaucoup à dire.....  
La classe de CM2



OISEAU MARIN REINE D'ÉGYPTE	SALUCE POUR LES PÂTES MONNAIE UNIQUE	UNITÉ DE PUISSANCE PIER	COURSE À PIED	PRÉPOSITION
FRUIT DE MER LÉGUMES			PRONOM INDEFINI TROMPÉS	CHEVALIS
HABILLAIT LE ROMAN RICHESSE		ÉRODÉ UNIVERSITÉ EN ANGLETERRE		
	LE SAINT DES SAINTS REMEMORE		MAJESTÉ	
VERBAUX TENTA/MA CHANCE			APPRIS CONJONCTION	
		ORGANE VITAL		
BRUME	CLÔTE LE COURRIER COPAINS	BÊTE POLUE ORGANISE UNE COUPE D'EUROPE		
			CONJONCTION ADMIRATEUR	
PRONOM PERSONNEL CURSON DU RIZ		FOURNIT NOTRE ÉNERGIE AVANT MIDI		NÉGATION
			ONGULE	
PÉRIODES				

D	V	S	I	T
M	N	S	I	T
B	I	A	T	

D  
 V  
 S  
 I  
 T  
 M  
 N  
 S  
 I  
 T  
 B  
 I  
 A  
 T

## Recup'création



Matériel



dessiner un arbre



peindre le ciel



coller le tronc



coller les feuilles



mettre sous verre

ORSEAU MARIN REINE D'ÉGYPTE	A	SALUCE POUR LES PÂTES MORNAIE LINGUIE	B	UNITÉ DE PUISSANCE PLIER	W	COURSE À PIED	C	PRÉPOSITION
CL	LE	OP	PA	TR	RE			
FRUIT DE MER LÉGUMES	B	U	L	O	T	PRONOM INDEFINI TROMPES	O	N
CA	RO	TT	ES		CHEVALIS			
HABILIT LE ROMAIN RICHESSE	T	O	G	E	ERODE UNIVERSITÉ EN ANGLETERRE	U	S	E
OR	LE SAINT DES SABBITS REMEMORE	N	A	O	S	MAJESTÉ	Q	
VERBAUX TENTAI MA CHANCE	O	R	A	U	X	APPRI CONJONC- TION	S	U
OS	SA	I	ORGANE VITAL	F	O	I	E	
BRUNE	CLÔT LE COURRIER COPAINS	P	S	BÊTE POLUIE ORGANISE UNE COUPE D'EUROPE	O	U	R	S
V	A	P	E	UR	CONJONC- TION ADPRATEUR	E	T	
PRONOM PERSONNEL CUISSON DU RIZ	M	E	F	FOURNIT NOTRE ÉMERGE AVANT MIDI	E	D	F	NÉGATION R
P	I	L	A	F	ONGULÉ	A	N	E
PÉRIODES	S	E	M	A	I	N	E	S

D	V	C	O	
VERTE	BERES			
CARR	OSSE			
CODE	T	SE		
RIS	ETTES			
MAS	SUES			
T	ESSA	IM		
MIE	S	ROI		
ON	DES	N	E	
ANG	E	TEST		
S	I	SEL	T	
N	I	A	AME	
B	US	CANES		

## LES « IDEES RECETTES » de VOULX

### La Blanquette de veau

- 1 kg de veau en morceaux
- 1 clou de girofle
- 30 gr de farine
- 1/2 citron
- sel, poivre
- 1/2 litre de bouillon de cuisson de veau
- 1 carotte
- 1 bouquet garni
- 30 gr de beurre

Frottez les morceaux de viande avec du citron afin qu'ils restent blancs.

Mettez-les dans une casserole d'eau froide avec : carotte, oignon piqué d'un clou de girofle, bouquet garni, sel, poivre.

Portez à ébullition.

Couvrez. Laissez bouillir doucement 1h15.

Écumez pendant la cuisson.

La sauce : 30 minutes avant la fin de la cuisson de la viande, mélangez sur feu doux 30 gr de beurre et 30 gr de farine.

Ajoutez 1/2 litre de bouillon de blanquette.

Remuez jusqu'à ébullition avec une cuillère en bois.

Laissez mijoter 10 minutes sur feu doux.

Égouttez bien la viande puis déposez-la sur un plat chaud.

Recouvrez-la de la sauce.

Saupoudrez avec un peu de persil haché.

Pour que votre sauce soit plus onctueuse, incorporez un jaune d'œuf et 2 cuillères à soupe de crème fraîche.



Bonne dégustation.....



Belles retrouvailles samedi 17 octobre à la bibliothèque ! Les enfants se sont laissés séduire par les belles histoires contées : le chasseur, les trois sorcières, la Princesse Myriam...

Monique attend ses petits amis **samedi 19 décembre** pour de nouvelles aventures.

Cette année, Josiane et Monique nos deux bénévoles, étaient présentes au forum des associations, cette manifestation a amené une dizaine de nouveaux adhérents à la bibliothèque. Un franc succès !



## Noël à Voulx

### Samedi 19 Décembre

*Je vous attends nombreux !!!*

**PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE**

14h30 Spectacle "SOS Père Noël" à la salle des fêtes  
17h30 Descente du Père Noël et de ses invités  
départ maison de retraite arrivée Parc Roux  
vin et chocolat chaud  
crêpes et friandises, surprise glacée ....  
*gratuit pour tous*

### Le 115 du Particulier, ça continue...

Ensemble, préparons l'hiver!

Nous avons toujours besoin de vous concernant la collecte de vêtements adultes, gants, écharpes, bonnets, couvertures...

Dépôt 5 rue Grande, Voulx.

Nous souhaitons remercier L'épicerie de Voulx, la maison de retraite, les boulangeries Millet et Halleur, Mr le Maire ainsi que les particuliers pour leur aide si précieuse.

**Rendez-vous tous les mercredis à 18h30 au parc de la Bruyère.**

### Le Saviez vous ?

#### Avocat pas mûr ?

*Pour accélérer le mûrissement de ce fruit,  
Placez-le dans un sac en compagnie d'une banane.  
Vingt-quatre heures suffisent pour que vous puissiez  
déguster votre avocat à maturité*

### Dates à retenir

#### 12 décembre

Concert de Noël de la Chorale Ensemble en l'église de Voulx à 20h30

#### 19 décembre

Noël à Voulx 14h30 spectacle "SOS PERE NOEL" à la salle des fêtes puis descente du père Noël départ de la maison de retraite 17h30 arrivée au parc Roux

#### 20 décembre

Concert de Noël de La Renaissance Vouloise

#### 31 Décembre

Nuit de la Saint Sylvestre avec Nouvel Horizon

#### 10 Janvier

Galette des Rois avec les Lusitanos

#### 16 Janvier

Vœux du Maire à 16h30 à la salle des fêtes

#### 13 Février

Dîner dansant Carnaval avec les Lusitanos



Halloween

Dessin réalisé par la classe des Grands de l'école  
maternelle des Aulnes.

Octobre 2015